

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 28 Mercredi le 15 septembre 1982 20 pages 0.50

AU TOURNOI DE GOLF DE C.A.C.
UN NOUVEAU GAGNANT



De gauche à droite: Thérèse Dallaire, Nelson Fillion Jr et Fernande Bergeron. Ces deux dames, filles de Fernando Girard, avaient l'honneur de remettre au gagnant le trophée bien mérité.



De gauche à droite: M. Alex Bérubé, Ronald Bérubé, Ron Poirier, Evans Lavoie et Germaine Joly. On se prépare pour le départ.

C'est Nelson Fillion Jr. qui a remporté le trophée du meilleur golfeur de la journée au tournoi de golf annuel du Conseil Albertain de la Coopération, tenu au Golden West Golf Club d'Edmonton, samedi dernier, 11 septembre 1982. Ajoutons immédiatement que Nelson faisait parti du "quatuor" organisé par votre journal Le Franco. Avec lui se trouvait le Directeur-Rédacteur Paul Denis (qui a dû frapper la balle 100 fois pour compléter les 18 trous de golf), l'auteur de la chronique Spord'naire du Franco, Claude Cornellier (94 coups), et le comptable de l'ACFA provinciale, Médéric Tremblay (99 coups). Le gagnant Nelson Fillion, est le fiancé de Julie Bernard, une employée du journal affectée à la composition et au montage. Il a fallu au gagnant un score de 75 pour remporter la victoire sur son plus proche rival, M. Ron Aubin, qui cherchait son troisième championnat d'affilée ayant été vainqueur les deux premières années de ce tournoi organisé par le C.A.C.

Le gagnant remporte le trophé Fernando Girard à la mémoire de ce grand homme qui a été pendant de multiples années un chef infatigable du mouvement coopératif surtout chez les francophones de la province mais aussi de l'Ouest canadien et du pays entier.

Quelques trente golfeurs ont pris part à ce tournoi qui s'est déroulé fort rapidement sur un terrain peu achalandé. Malgré les nuages nombreux la pluie s'est faite plutôt rare.

Voir GOLF page 20

Cette semaine nous publions en page 2 une nouvelle chronique intitulée "Vos intérêts économiques". Préparée par le Conseil Albertain de la Coopération, cette chronique a pour but d'informer le lecteur sur l'actualité dans le monde des finances et sur l'activité dans le domaine du mouvement coopératif en Alberta.

A EDMONTON
UN STAGE DE FORMATION UNIQUE

Par Dominique Gingras

Pour la première fois en Alberta, le vendredi 10 septembre 1982, débutait le Stage des Producteurs Locaux de Spectacles de l'Alberta. Organisé par Mesdames Angèle Bourdeau et Ghyslaine Legaut de la Commission Culturelle de l'ACFA, en collaboration avec la Fédération Culturelle des Canadiens Français (qui regroupe toutes les associations culturelles hors-Québec), ce stage de trois jours offrait une formation générale aux individus impliqués dans le monde du spectacle de la francophonie albertaine. Venant des quatre coins de la province, quelques 30 personnes ont participé à ce stage, et bénéficié de la contribution généreuse de membres d'organismes nationaux et provinciaux, tels que l'Office des Tournées du Conseil des Arts du Canada et Alberta Culture.

L'idée de ce stage local est née lorsque Ghyslaine Legaut a accompagné un petit groupe d'albertains à un stage semblable à Vancouver, au mois de novembre 1981, qui était organisé par la Fédération des Franco-Colombiens en collaboration avec la FCCF. A son retour, fort emballée et impressionnée par le contenu du stage, Mme Legaut a discuté avec ses collègues de l'ACFA des avantages certains d'un tel stage tenu en Alberta. La graine était semée, et après plusieurs mois de démarches enthousiastes, le stage fut finalement mis au point, basé sur un horaire chargé, mais riche en contenu...

Ma première visite eut lieu samedi après-midi, lors des "négociations". Regroupés à des tables représentant des comités culturels fictifs de Medicine Hat, Jasper, Banff et quelques autres, les participants étaient occupés à négocier des contrats de spectacles avec des agents d'artistes ou de groupes tels que les Blés d'Or, la Boîte à Popicos, le Théâtre Français d'Edmonton et même Ginette Reno (Angèle Bourdeau a fait une telle impression comme agent de Reno qu'elle pourrait bien s'être trouvée une nouvelle carrière!). Pour faciliter des présentations multiples de ces agents, les négociations étaient minutées et Ghyslaine Legaut, l'air bien sérieux mais heureux faisait office de chronomètre. Entre deux cris "5 minutes!", "3 minutes, le monde!", Ghyslaine m'a bien gentiment consacré de son temps pour m'expliquer le déroulement de ces ateliers.

La première journée du stage, vendredi, était consacrée tout d'abord à la présentation des participants et de leurs communautés, ainsi que des personnes-ressources. A part les représentants des 3 groupes artistiques précédemment nommés, les personnes-ressources étaient: l'animateur, Paul Robin, de l'office des Tournées du Conseil des Arts du Canada; Claude Mongrain, du Cegep de Rimouski; Diane Labelle-Davey, du "allegro concerts" de grande-cache; Cécile Allard du Conseil des francophones de Gravelbourg; Bernice Parent, du bureau de la FCCF à St-Boniface au Manitoba; et enfin Louis Tanguay de l'Ontario.

Voir ATELIERS page 15

LE JUGE DESCHENES DECIDE EN FAVEUR DE LA CONSTITUTION CANADIENNE

A peine six mois après qu'elle fut proclamée, la Loi constitutionnelle de 1982 a subi un premier test devant les tribuneaux. C'est au Québec que ce test a eu lieu, fait significatif quand on pense que seul le Gouvernement du Québec a refusé d'être signataire à l'accord qui a mené au rapatriement de la Constitution canadienne avec l'enchâssement de la Charte des Droits et Libertés.

Dans ce test c'est la **"clause Canada"**, c'est-à-dire l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés, qui fut mise à l'épreuve devant la "clause Québec", soit la section de la Loi 101 qui restreint l'accès aux écoles anglaises.

Le Juge en Chef de la Cour Supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, a rendu son jugement, le 8 septembre dernier, donnant préséance à la Charte canadienne des Droits sur la Charte de la langue française du Québec (Loi 101). Dans un jugement de 145 pages, dont il a lu les principales conclusions

Voir ARGUMENTS page 2

VOS INTERETS ECONOMIQUES

LE C.A.C. C'EST QUOI?

Bienvenue à la chronique du Conseil Albertain de la Coopération. Désormais, et ceci pour quelque temps, vous nous retrouverez entre les pages du Franco. Notre intention est de nous faire connaître, ainsi que nos membres, et vous initier à la philosophie coopérative.

Nous reproduirons aussi de temps à autres des articles sur l'économie qui pourrait vous intéresser. Nous laisserons aussi la place à toute organisation coopérative qui désire s'exprimer par le truchement de cette chronique.

Qu'est ce donc que le C.A.C.? D'où vient-il et que fait-il?

Questions qui nous sont souvent demandées et à laquelle nous avons bien l'intention de répondre au fur et à mesure des semaines.

En bref, on peut définir le C.A.C. comme l'organisation qui regroupe les coopératives francophones (bilingues) de la province de l'Alberta. Nous sommes leur porte-parole au niveau national car nous siégeons sur le Conseil d'administration du Conseil Canadien de la Coopération. Nous sommes aussi représentés au Conseil Général de l'ACFA.

Pour cette première fois, permettez-nous de présenter notre bureau de direction et les organisations-membres de notre conseil:

Président: Evens Lavoie La Société des Compagnons de St-Isidore

Vice-président: Claude Préfontaine La Caisse Francalta

2ème vice-président: Richard Bérubé Caisse St-Vital de Beaumont

Directeur: Raymond Duchesneau La Caisse Populaire de St-Paul

Directeur: Léo Caouette Caisse St-Louis de Bonnyville

Directeur: Henri-Paul Blanchette Caisse de Girouxville

Directrice: Annette Blanchette Co-Op de Girouxville

Directeur: Gilbert Moulun Caisse Francalta

** Chacune de nos organisations-membres à le droit de nommer un représentant qui siègera sur le bureau de direction. La Caisse Francalta, étant une organisation provinciale a le droit de nommer deux représentants.

Le personnel du C.A.C. comprend deux employés: le directeur général, Monsieur Ron Poirier et la secrétaire adjointe du directeur, Mlle Ginette Guévremont.

Le financement du C.A.C. se fait sur trois plans: premièrement, nous bénéficions d'un octroi du Secrétariat d'Etat au travers de son Programme des groupes minoritaires de langue officielle; deuxièmement, les organisations du Conseil versent une cotisation annuelle et troisièmement, le C.A.C. offre différents cours aux membres et aux non-membres ainsi que des services de recherches et de coordination pour des projets divers.

ARGUMENTS DE BASE suite de la page 1

dans une salle bondée de journalistes et d'observateurs, le juge Deschênes a rejeté avec vigueur les deux arguments de base sur lesquels se fondait la défense du Gouvernement du Québec, à savoir:

1) la clause Québec constitue une simple restriction des Droits garantis par la Charte canadienne, restriction d'ailleurs prévue à l'article 1 de ladite Charte:

2) la limitation de certains Droits individuels peut se justifier comme une conséquence de la restriction de Droits collectifs.

Selon le juge Deschênes, en effet, la disposition contenue dans la clause Québec ne constitue pas une simple restriction des Droits mais leur négation claire et nette. D'où son inconstitutionnalité.

En plus, le juge a déclaré inopérant tout le chapitre VIII de la Charte de la langue française consacré à la langue de l'enseignement. Il affirme aussi que:

1) Les Commissions scolaires ayant sous leur juridiction des écoles primaires ou secondaires de langue anglaise son obligées d'admettre dans ces institutions les enfants qui répondent aux critères de la Charte canadienne des Droits même s'ils violent de ce fait la Charte de la langue française (Loi 101).

2) Les Commissions scolaires anglophones ont le Droit de recevoir, pour ces enfants, les mêmes subventions de l'Est qu'elles touchent pour ceux qui respectent la Loi 101.

3) Les restrictions à l'accessibilité aux écoles de langue anglaise telles que stipulées dans la Charte de la langue et dans les règlements qui en découlent, sont nulles et inopérantes.

Le Ministre de l'éducation, a laissé entrevoir la possibilité pour le Gouvernement du Québec de faire appel de ce jugement. "Il s'agit de la première manifestation du coup de force constitutionnel perpétré par Ottawa en novembre dernier contre le Québec". Ainsi s'exprimait M. Camille Laurin en soulignant que l'éducation constitue et doit demeurer un champ de compétence exclusive des provinces.

Tandis que M. Jean Chrétien, Ministre de la Justice au fédéral est sauté à la conclusion que: "les Canadiens partout au Canada pourront recevoir leur éducation en anglais ou en français selon la langue maternelle,"... Il s'est dit heureux de la décision de la Cour supérieure du Québec alléguant que cela confirme que la section dans la Constitution ayant trait aux langues minoritaires est valable dans la Loi.

Le Gouvernement du Québec a 30 jours pour en appeler du jugement Deschênes.

EN LIBERTE

Ce groupe a été fondé dans le but d'aider les détenus de l'Institut d'Edmonton à garder un contact avec la réalité, soit la société dans laquelle chacun d'eux se prépare à retourner.

Présentement nous sommes à la recherche de volontaires pouvant assister à nos réunions à l'Institut.

Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer par écrit, avec adresse de retour, à:

En liberté
Michel Lacasse
C.P. 2290
Edmonton, Alberta
T5J 3H7

UNE ETUDIANTE DE CALGARY GAGNE UNE BOURSE D'ETUDES

Septembre ramène des milliers d'étudiants vers les salles de classe. Des uns y retourneront à reculons, la tête encore pleine de leurs vacances d'été, des autres seront impatients de retrouver leurs camarades de l'an dernier et de se remettre à l'étude.

Pour Michèle Moore, une étudiante de Calgary, l'aventure scolaire revêtra, pour les deux prochaines années, un défi particulièrement riche et formateur. En effet, elle a gagné une bourse d'études de 20,000$ qui lui permettra de compléter ses études pré-universitaires au niveau de la douzième et de la treizième année au Collège Lester B. Pearson, situé à Penner Bay, à vingt milles de Victoria, sur l'île de Vancouver.

Ce collège est un des trois collèges internationaux (les deux autres se trouvent au Pays de Galles et à Singapore) destinés à promouvoir la compréhension et l'échange entre les différentes cultures mondiales. Des étudiants du monde entier sont sélectionnés chaque année, leur permettant de parfaire leurs études dans une ambiance internationale. "Les gens sont très différents là-bas. L'endroit met l'emphase sur l'entente internationale, car c'est très difficile de comprendre ce qui se passe dans le monde si on ne connaît pas les autres langues, quelles sont les autres cultures", commente Michèle.

Michèle Moore, âgée de 16 ans, a terminé sa onzième année à l'école Bishop Carroll et a passé l'année précédente à Québec pour consolider sa connaissance du français. Dynamique, intéressée par les événements mondiaux, elle revient tout juste du Mexique où elle a passé deux mois pour apprendre l'espagnol. Possédant déjà trois langues, elle est impatiente de se retrouver dans l'atmosphère du Collège Lester B. Pearson.

"J'aime l'idée de partager ma chambre avec trois autres personnes qui peuvent être de n'importe lequel des pays du monde," dit-elle avec enthousiasme. Entre 250 et 300 adolescents et adolescentes étudieront et s'adonneront ensemble à des activités parascolaires sur ce campus situé sur le bord de la mer et dont les édifices sont dispersés dans une forêt.

En plus des six cours obligatoires, les étudiants devront travailler bénévolement deux après-midis par semaine pour des causes aussi différentes que l'aide aux enfants handicapés et le sauvetage en montagne.

Le processus de sélection qui permettra à Michèle et à trois autres étudiants de l'Alberta d'étudier dans un des collèges internationaux était très rigoureux.

Les candidats ont dû écrire, dans un premier temps, deux essais: l'activité qui dans leur vie a eu l'impact le plus significatif sur eux et pourquoi désirent-ils étudier dans un collège international. A ce stade, le Comité de sélection de l'Alberta, dont le Président est monsieur Burns, tenait compte des



Michèle Moore de Calgary.

succès scolaires de chaque candidat et exigeait une lettre de recommandation.

Dans un deuxième temps, Michèle et les candidats retenus se sont rendus à une entrevue préliminaire conduite par monsieur Burns où il leur posait des questions sur des sujets aussi divers que les événements aux Iles Malouines, sur l'économie pour savoir si nous étions au courant des événements mondiaux, si nous étions intéressés, concernés, davantage que pour connaître nos opinions", explique Michèle.

Elle a été sélectionnée pour la phase finale des procédures avec onze autres étudiants où, à l'Université de l'Alberta, monsieur Burns et un comité formé de quatre anciens étudiants leur ont posé d'autres questions sur par exemple, leur carrière future.

Au cours des deux prochaines années, Michèle Moore aura une occasion unique de poursuivre sa croissance et ses connaissances intellectuelles, d'acquérir une expérience humaine extraordinaire au contact de personnes venant de cultures les plus diversifiées.

Pour l'instant, les sciences, la politique, les problèmes mondiaux occupent une place d'intérêt pour elle, mais elle n'a pas encore choisi son orientation définitive. "Il y a tellement de choses que je veux faire. Je vais aller à l'université, mais je ne sais pas ce que je vais étudier ou à quelle université (j'irai)".

Elle aura amples opportunités de définir plus spécifiquement ses intérêts dans une atmosphère d'étude et d'échange unique que semble promouvoir un collège comme le Collège Lester B. Pearson.

UNE NOUVELLE AGENT DE PLANIFICATION ET DE FORMATION A LA FEDERATION DES JEUNES

Ottawa, le 1er septembre 1982 - Monsieur Gilbert Arbez, président de la Fédération des jeunes Canadiens français, a le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Monique Dion au poste d'Agent de planification et de formation. Ce nouveau poste remplace celui d'adjointe au directeur.

Madame Dion est entrée en fonction depuis le 1er septembre 1982. Elle aura à participer principalement au processus d'élaboration d'un plan quinquennal de développement des jeunes Canadiens français et ce, au niveau de trois dossiers majeurs dont: le droit des jeunes, l'économie et les communications. Madame Dion appuiera également les neuf associations membres de la Fédération dans leurs activités de formation d'employés et de bénévoles.

En se joignant à l'équipe de la Fédération, Madame Dion y apportera des qualités d'animatrice socio-culturelle auprès des jeunes, de coordonnatrice, notamment manifesté durant le Colloque de l'Ouest organisé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises et d'agent de développement de projets, expérience acquise au sein du Département de l'Emploi et Immigration Canada.

On retrouve chez elle, une bonne connaissance de la problématique des jeunes francophones et un désir de les voir contribuer pleinement au développement de leur communauté.

Madame Dion succède à Madame Denise Fournier qui a assuré le poste de directrice adjointe pendant quatre (4) ans, et qui poursuit une année d'études en France.

EDITORIAL

A QUAND LA RECIPROCITE DES DROITS?

L'importante nouvelle récemment, celle qui a fait les manchettes non seulement des journaux du Québec mais aussi de tous les journaux anglais du pays entier, au sujet de la décision du Juge Deschênes de la Cour Supérieure du Québec, donnant préséance à la Charte canadienne des Droits sur la Charte de la langue française du Québec [Loi 101], mérite notre attention.

Rappelons d'abord les éléments importants de ce jugement. En donnant préséance à la Constitution canadienne le Juge Deschênes rend inopérante la "clause Québec", soit la section de la Loi 101 qui restreint l'accès aux écoles anglaises dans cette province. Ce jugement donne droit maintenant aux parents anglophones, sans égard à l'endroit où ceux-ci ont reçu leur éducation, d'inscrire leurs enfants aux écoles anglaises du Québec.

Le Ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, soutient que cette décision ajoute crédibilité à la nouvelle Constitution canadienne et que cela démontre que les Canadiens, anglophones et francophones, pourront faire instruire leurs enfants dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, selon la langue maternelle, partout au Canada.

En principe oui, c'est vrai. L'Article 23 de la Charte des Droits et Libertés, enchâssée dans la Constitution canadienne, donne des garanties et a préséance sur les lois provinciales. Mais en pratique, c'est autre chose.

Nous avons encore dernièrement et à maintes reprises auparavant démontré on ne peut plus clairement qu'en Alberta nous ne jouissons pas du Droit, pur et simple, à l'éducation française; qu'il n'existe pas en Alberta d'écoles françaises [écoles à atmosphère française pour ceux qui préfèrent], ni de Conseils scolaires homogènes [français].

Si nous avions des écoles françaises et des conseils scolaires francophones. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher outre-frontières l'exemple parfait de ce que cela peut donner de contrôler ses propres institutions.

La cause que le Juge Deschênes a ententu et sur laquelle il s'est prononcé dernièrement lui a été adressée par deux Conseils scolaires anglophones et par l'Association des Conseils scolaires anglophones du Québec en plus des parents de neuf enfants à qui la clause Québec avait refusé l'accès à l'école anglaise.

C'est là la différence entre le contrôle et l'absence du contrôle. En Alberta, il est certain qu'aucun Conseil scolaire s'amuserait à instiguer et à poursuivre une cause quelconque en faveur du Droit à l'éducation française. Evidemment aucun parent seul ne serait en mesure de le faire.

Alors quand le Ministre de la Justice, l'Honorable Jean Chrétien, dit que les francophones peuvent faire instruire leurs enfants en français partout au Canada, il faut comprendre que c'est un principe seulement. En pratique, on attend toujours que le Gouvernement Lougheed change l'Acte scolaire de l'Alberta qui ne fait que permettre l'enseignement en français selon certaines conditions restrictives.

Le résultat de toutes ces restrictions c'est que la décision d'entreprendre un programme d'enseignement en français appartient aux Conseils scolaires de la province. Il leur appartient aussi d'établir le genre de programme et le pourcentage de matières enseignées en français dans leurs écoles.

Les francophones qui ne sont pas content, ayant aucun contrôle et aucun mot à dire au niveau de la prise de décision, doivent se débattre comme un diable dans l'eau bénite devant des Conseils scolaires souvent antipathiques.

La décision du Juge Jule Deschênes au Québec a fait qu'au Québec les anglophones ont un Droit non seulement en principe mais aussi en pratique. Ils ont des Conseils scolaires anglophones qui gèrent des écoles anglaises et les enfants de tous les parents anglophones y ont maintenant accès.

On pourra parler d'un Droit en pratique lorsqu'il y aura réciprocité pour les francophones en situation minoritaire dans les autres provinces du Canada.

PAUL DENIS

lettres ouvertes

«LA COOPERATION AVEC LE QUEBEC»

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 160,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacuta

Adjointe à la vente
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T6J 1M4. Téléphone: [403] 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Cher monsieur Denis,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial du 11 août dernier intitulé "Le Québec: un facilitateur pour la francophonie canadienne".

Il est très rare qu'un hebdo francophone hors Québec fasse état de la collaboration qui existe entre les Québécois et les minorités de langue française des autres provinces, et l'initiative que vous avez prise va tout à fait dans le sens d'une meilleure connaissance entre Québécois et autres francophones du Canada, un des objectifs que nous poursuivons.

Bien souvent en effet, les différents programmes auxquels nous participons ne sont connus dans les autres provinces que des quelques personnes directement impliquées, ce qui ne peut évidemment favoriser le resserrement des liens qui doivent unir tous les francophones. En terminant, permettez-moi d'apporter une petite précision.

Vous êtes sans doute au courant que le Service du Canada français d'outre-frontière, service administratif relevant du ministère des Affaires culturelles du Québec, est disparu depuis quelques années. C'est le ministère des Affaires intergouvernementales qui a pris la relève par la création de la Direction des affaires de la francophonie hors Québec. En juin 1981, cette direction s'est fusionnée avec la Direction de la coopération pour donner l'actuelle Direction des programmes d'aide et de coopération, composante de la Direction générale des affaires canadiennes du ministère des Affaires intergouvernementales.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années et jusqu'au 31 mars 1982, c'est près de 3 millions de dollars qui ont été consacrés à la francophonie canadienne hors Québec par le gouvernement du Québec.

Veuillez agréer, cher monsieur Denis, l'expression de mes sentiments distingués.

Adrien Boulanger
Directeur a.i.
Programmes d'aide et de coopération

LE FRANCO vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

M. Gaston Renaud, président de l'ACFA

La fête dont mon épouse Corrine et moi-même avons été l'objet le 27 août dernier au Parc Rundle à Edmonton a été une très agréable surprise dont nous garderons toujours le souvenir au fond de notre coeur.

Nous voulons emprunter la voix du FRANCO pour remercier ceux et celles qui ont eu la bienveillance d'organiser cette belle rencontre, ainsi que ceux et celles qui ont fait l'honneur d'y assister.

Je tiens à redire à la population franco-albertaine le plaisir que j'ai éprouvé à la servir en qualité de directeur général de l'A.C.F.A. de 1976 à 1982, et à l'assurer en même temps de mon attachement et de ma disponibilité dans les années à venir.

Encore une fois, remerciements sincères,

Léo Bosc
Edmonton

LA PERSISTANCE DU TEMPS

Cher Monsieur,

La découverte d'un local convenable qui nous tenait tant à coeur pour notre Centre culturel, m'a amenée à écrire pour publication dans les "Lettres ouvertes": "La persistance du temps" — description de notre Centre culturel "82" en passant par les aspects successifs par lesquels son évolution s'est faite, et toutes les promesses qu'il apporte aujourd'hui, ainsi que les louanges qui s'imposent, que vous trouverez ci-inclus .

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

UN DESIR

...naissait avec la fin de l'an 1980, dont la tombée du rideau enveloppait mystérieusement notre Centre culturel portant à peine ses trois ans. Au pied de cette descente vertigineuse, on aurait cru avoir sous les yeux ce quelque chose nous rappelant un Salvador Dali: "La persistance du temps". —Le vestiaire exhibait son grand vide; chaises et tables se jouaient dans cette froideur... Ce rectangle petit et bizarre qu'on venait de choisir avec un certain sourire pour notre "CENTRE CULTUREL", déformait chaque objet au repos, et enfonçait un je ne sais quoi au coeur d'un peuple qui venait d'être touché; hors foyer, les aiguilles indiquant toujours l'heure...

Les jeux sont faits, aurait-on cru. Comme cette fleur qui naît seule sur sa tige florale, naissait ce "CENTRE", — solitude qui ne lui permettait plus de contacter; si près de cette sécheresse qui fait faner la plus belle fleur même. — Métamorphose de l'ambition, de l'intérêt? Plaisanterie du hasard?

AU PLAISIR DU DESTIN

...comme un pollen, une âme y tenait la vie; savait animer, mouvoir, ce mini "Mini-Centre"... Au cours de "82" quelques petites soirées intimes consacrées soit à un théâtre, soit à un spectacle, suivies de casse-croûte y laissaient percevoir un pouls, sous les plus grandes difficultés matérielles. A l'horizon se dessinait cette lueur qui apportait son message... De sorte qu'avec juin dans toute sa splendeur de fin de printemps, bourgeonna notre nouveau Centre culturel des plus prometteurs pour tous les membres isolés, étouffés, depuis cette tombée du rideau...

Le style "galerie" si tabou dans un tel milieu, et frisant la "petite chapelle" par son caractère, a fait place à un Centre aux "aspects matériels" répondant au style de vie d'aujourd'hui et aux besoins des membres de l'A.C.F.A., régionale de Lethbridge. — Un désert vient de fleurir!

CE NE SERA LA ROSE D'UN FAUX PRINTEMPS

...si personne ne se permet de "brûler ces feux rouges" qui justifierait ici en milieu francophone, ces paroles de Pascal: "Plus je regarde l'homme, plus j'aime mon chien". Avec ses qualités matérielles, ses avantages culturels, un programme choisi pour "tous les goûts", ce Centre sera invitant pour les autres aussi désirant un certain épanouissement, soit pour s'initier à la langue, soit pour perfectionner son français, ou tout simplement pour satisfaire un désir d'ouvrir son esprit à cette "autre culture" du pays et apprendre à mieux nous connaître. (Sans oublier ici les personnes des pays francophones étrangers ou autres).

Quel meilleur moyen pour aider à faire un peuple canadien idéal dans le sud de l'Alberta que ce Centre culturel offrant ces possibilités d'ouvrir l'esprit et le coeur de ces "Deux Solitudes", si justement appelées par Hugh MacLennan. Et serait-ce trop espérer voir à l'avenir s'y glisser cette harmonie, ce bonheur d'"être" qu'irradiait une cinquantaine de personnes sympathiques, décontractées, représentant les "deux cultures" ce 30 juin au soir dernier au nouveau Centre culturel, dont la rénovation inachevée disparaissait sous l'éblouissement de ce moment mémorable qui "s'inscrivait à son nouveau chapitre"; au plaisir du plus grand nombre, — transfigurant ce "surréalisme à la Dali"...

HOMMAGE

...doit être rendu ici à ceux et celles qui ont consacré leur temps et leur énergie depuis janvier "81", à mettre sur pied ce Centre qui a su conquérir bien des coeurs, et dont l'ouverture officielle est attendue vers ce moment où le "sweet" méli-mélo de la nature commencera à se faire sentir; — tout comme un symbole, croirait-on.

Madeleine J. Cormier

PIERRE BOKOR, DIRECTEUR ARTISTIQUE, T.F.E.

Par Guy Goyette

M. Pierre Bokor débute une nouvelle saison très bientôt, soit le 20 octobre avec une comédie. Le Franco se rendit interviewer M. Bokor à ses studios à la Faculté Saint-Jean.

GG: M. Bokor, depuis combien de temps dirigez-vous les destinées du TFE?

PB: Nous commencerons notre quatrième saison, donc ça fait depuis le 1er juillet 1979 que je suis à Edmonton comme directeur du théâtre français. Je suis né en Transylvanie et j'ai quitté la Roumanie en 1978 pour me rendre à Montréal. Avant de quitter l'Europe j'ai fait beaucoup de voyages, en particulier, j'ai visité le Canada et suis littéralement tombé en amour avec le pays. J'avais eu la chance incroyable d'obtenir le passeport en un an seulement. Je suis donc arrivé à Montréal en septembre 1978.

GG: Vous avez une assistante épatante: Maria Bokor. Elle vous aide beaucoup?

PB: C'est mon épouse. On a toujours travaillé ensemble. Elle avait déjà un grand nom en Roumanie. Son expérience couvre près de 40 représentations dans le monde entier. Elle m'apporte un grand appui.

GG: Comme directeur, est-ce que vous choisissez d'abord la pièce et tâchez ensuite de trouver les artistes ou bien si vous partez de l'artiste pour ensuite faire le choix de la pièce?

PB: Il n'y a pas de règlement pour ça. Le choix des pièces est long et difficile. C'est ce qu'il y a de plus encombrant. C'est le répertoire qui fait la destinée d'un théâtre. Ce répertoire doit rencontrer certains buts, ça fait la biographie d'un théâtre.

Pierre Bokor, Directeur artistique du T.F.E.

Si un artiste apporte des suggestions, on peut en tenir compte. Ca été le cas pour la "Cage aux folles" avec Réginald Bigras et André Roy, et aussi pour "La Crique" avec Gérard Guénette et Nicole Bonvalet, lors de la dernière saison.

GG: Quelle a été la meilleure assistance et pour quelle pièce?

PB: On a des succès de salles et des succès de spectacles. Pour le public, ce sont les spectacles pour enfants qui remplissent le plus les salles puisque nous offrons des matinées. Pour les adultes "Tartuffe" de Molière et "Les Belles Soeurs" de Michel Tremblay.

Par ailleurs "Le Roi Semeur" de Ionesco n'a pas attiré les grandes foules malgré que ce fut à mon avis une réussite au point de vue qualité de spectacle. On ne peut pas prévoir les réactions du public. Il n'y a pas de directeur qui veut jouer devant des salles vides. On commence toujours avec l'idée de succès.

GG: Plusieurs, peut-être la majorité des gens, préfèrent la comédie au drame ou au théâtre à thèse. Evidemment c'est votre public; pouvez-vous commenter?

PB: Le théâtre a un rôle éducateur. Si on demande à quelqu'un de venir se faire éduquer et qu'on ne lui dit pas ce qu'il va apprendre, il ne viendra pas. Il faut alors enrober le tout d'un certain chocolat; et le chocolat de la pilule, c'est le côté divertissement du spectacle. On peut faire passer des messages très importants sous des costumes de comédie.

GG: Comment trouvez-vous la salle ou l'auditorium de la Faculté Saint-Jean pour vos présentations?

PB: Il ne s'agit pas d'une salle parfaite; on s'applique à bien se servir de la salle. Elle a une qualité extraordinaire, cette salle, cependant: c'est très intime, on a un contact de très près avec les spectateurs.

Actuellement la salle contient 250 personnes et c'est exactement ce qu'on a besoin; ça garde l'idée du spectacle communautaire et c'est ce que nous voulons.

GG: Trouvez-vous le nombre de représentations suffisant pour chacune des pièces?

PB: Oui, par contre on va jouer cinq journées d'affilée pour la saison 82-83. J'ai un faible pour les enfants; nous aurons donc des matinées.

Aussi, nous présenterons des avant-premières pour tous nos spectacles et nous y inviterons les étudiants de la Faculté Saint-Jean et les étudiants de J.H. Picard etc... Ca donnera aux comédiens un contact avec les spectateurs les plus exigeants du monde et aussi, à la longue, ce jeune auditoire deviendra pour nous un investissement à long terme.

GG: On note qu'à compter de cette saison, il y aura numérotation de sièges...

PB: C'est que c'est tout à fait normal... Les gens achètent leurs sièges, ils savent où ils se situent, etc...

GG: Vous préparez aussi des matinées spéciales pour enfants?

PB: Oui, pour le spectacle du 2 au 6 février, le nombre de matinées dépendra de la demande de la part des écoles.

GG: Le TFE offrira ses tréteaux aux jeunes francophones en avril 1983; pouvez-vous nous parler un peu de ce festival théâtral.

PB: Oui; c'est intitulé "A vous de jouer". Après quelques expériences dans ce sens, les gens d'Edmonton et de la région ont été très intéressés et intéressants . On veut donner la chance aux artistes qui le veulent de se produire en public. Il s'agira donc de monologues, marionnettes, mimes, danses, scènettes, etc... Ca va devenir un éventail des différentes modalités théâtrales.

Depuis trois ans Pierre Bokor travaille au TMM (théâtre en milieu minoritaire... le TFE localement...) et il trouve le travail fascinant. C'est un travail de longue haleine. Il fait un travail de fourmi pour le re-conditionnement

Voir
PIERRE BOKOR
page 17



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

TROP DE NOUVELLES!

Ce n'est pas facile de se concentrer sur un seul sujet alors que tant de choses se passent. Les Eskimos qui remportent finalement une rencontre, les débuts de la Ligue Nationale de Football, édition 1982-83, le camp d'entraînement des Oilers qui débute, la course au championnat des Ligues Majeures de baseball et finalement, le tournoi de golf de la CAC qui fut remporté brillament par mon ami Jojo, avec un score de 75.

Mais j'ai dû écarter du revers de la main tous ces sujets tous aussi intéressants les uns que les autres, pour commenter le fameux échange conclu la semaine dernière par les Canadiens de Montréal et les Capitals de Washington. Cet échange envoie Langway, Engbloom, Laghlin et Jarvis aux Caps et amène Ryan Walter et Rick Green à Montréal.

Premièrement je dois avouer ma satisfaction face au fait d'échanger quelques joueurs. J'estime qu'il y a longtemps que cela aurait dû se faire, surtout suite aux trois dernières saisons où le Canadien a subi une élimination rapide. Cependant, j'avoue ma surprise. Peut-être celle-ci est-elle dûe à l'ampleur de l'échange ou au non-conformisme de l'équipe qui nous a habitué à un genre de statu quo permanent, mais il reste que je ne m'attendais pas à une telle bombe.

En disséquant l'échange, on se rend rapidement compte que le Canadien a payé le gros prix pour obtenir deux joueurs. Brian Engbloom est un super défenseur défensif dont la présence était toujours appréciée peu importe les situations. Il a obtenu la meilleure fiche "plus-moins" dans la ligue au cours des deux dernières saisons et a su éviter les blessures qui l'auraient tenu à l'écart du jeu. Doug Jarvis est l'avant-défensif dont les Capitals avaient le plus besoin et son apport aux Canadiens était toujours souligné et apprécié. Personnellement, j'estime qu'on en faisait un usage abusif et qu'il était nettement temps qu'on l'expédie sous d'autres cieux. Rod Langway était un de mes joueurs préférés, peut-être surtout parce qu'il était un des seuls joueurs de l'équipe à se servir de son poids et qui se faisait respecter par l'ennemi. Quant à Craig Laughlin, c'est un jeune joueur très rapide qui n'a pas encore fait sa marque.

Je pense que le coût est élevé. Après les départs de Savard et Lapointe l'an dernier, et celui d'Engbloom et Langway aujourd'hui, on doit faire confiance à Picard, Green, Delorme et Gingras pour seconder les efforts de Robinson. Quant on pense que Gingras et Delorme n'on presque pas jouer l'an dernier, cela devient une grosse marque de confiance... et un gros risque.

En retour, on obtient les services de Rick Green, un excellent jeune défenseur mobile sur qui Glen Sather, entre autres, avait les yeux, et Ryan Walter, la vedette des Capitals. Walter avait été le premier choix au repêchage de 1980 et il n'a depuis, jamais cessé de s'affirmer. Le Canadien s'est renforcé à la position où il était le plus faible, au centre, et a sûrement trouvé le joueur qu'il fallait à Lafleur et Shutt pour retrouver leur productivité du temps de Jacques Lemaire.

Il était grandement temps que la direction de l'équipe fasse quelque chose pour améliorer la qualité du jeu fourni et éviter la déchéance totale. L'empire s'écroulait rapidement et persone ne semblait trouver de solution pour ralentir ce qui semblait inévitable. La venue de Walter aidera sûrement l'équipe, mais il ne faudrait pas que celui-ci soit malheureux à Montréal ou qu'il soit blessé, parce que le départ des quatre autres ne serait jamais pardonné à Grundman et Compagnie. L'avenir nous dira qui aura eu raison dans cet échange.

Bonne Semaine!

MADAME LUDMILLA CHIRIAEFF, DES GRANDS BALLETS CANADIENS

Par Guy Goyette

Mme Chiriaeff est la fondatrice des Grands Ballets Canadiens, la fondatrice et la directrice de l'Académie des Grands Ballets Canadiens et de l'Ecole Supérieure de danse du Québec, Chef des Départements de Ballet à l'école Pierre Laporte et au Cégep du Vieux-Montréal.

Née à Riga, en Latvie, d'un père russe et d'une mère polonaise, elle prit ses premiers cours de danse à six ans avec Madame Alexandra Nicolaieva, ballerine des ballets Bolshoi de Moscou. Elle fit la connaissance du grand danseur Michel Fokine, qui l'introduisit à la chorégraphie et qui l'encouragea à l'enseignement et à la créativité.

En 1952, Mme Chiriaeff arrive au Québec où elle fonde les "Ballets Chiriaeff", grâce à la Société Radio-Canada avec qui elle présente environ 300 programmes de télévision.

En 1956, on assistait à la fondation des Grands Ballets Canadiens et en 1958, pour répondre à un besoin de formation professionnelle, Madame Chiriaeff fonde l'Académie des Grands Ballets Canadiens. En 1963, les Grands Ballets firent leur entrée dans le nouveau temple de l'art: la Place des Arts, à Montréal.

Durant la saison 66-67, Madame Chiriaeff fonde l'Ecole Supérieure de Danse du Québec à la requête du ministre des affaires culturelles du Québec, où on procédera à la formation de professeurs, danseurs et chorégraphes. Ces deux écoles (École Supérieure et Académie) assurent l'avenir du ballet au Québec.



Mme Ludmilla Chiriaeff, fondatrice des Grands Ballets Canadiens

Madame Chiriaeff créa la chorégraphie pour la présentation de l'ONF "Pas de deux" qui à travers le monde entier se mérita quinze trophées importants.

Après l'Expo '67, où les Grands Ballets reçurent l'acclamation universelle, on entreprit des tournées en Angleterre, en France, Suisse, Italie, Belgique et au Portugal.

En 1970, on présenta "Tommy", opéra rock, à la Place des Arts de Montréal, avec chorégraphie de Fernand Nault: le succès fut retentissant! En effet, après plusieurs séries de concert au Canada et aux Etats-Unis, les Grands Ballets continuent d'attirer les foules.

Madame Chiriaeff n'a pas limité ses talents à la danse. De 1971 à 1976, elle fut Présidente Générale de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec. Elle fut en outre à plusieurs reprises, membre du jury à la Compétition Internationale de Ballet à Varna, Bulgarie. Elle continue de donner des conférences dans tout le Québec.

Dans un interview qu'elle a bien voulu donner au Franco tout dernièrement, Madame Chiriaeff s'est livrée volontiers à plusieurs questions. Nous avons alors remarqué combien Madame Chiriaeff possède son talent, et quelle profondeur d'âme dans cette femme qui a connu durant la dernière guerre mondiale les camps de concentration!

Mais écoutons plutôt Madame Chiriaeff...

"J'ai grandi à Berlin, j'ai vécu l'emprisonnement. Sur le plan métaphysique, je me suis demandée pourquoi Dieu me plaçait ici: j'ai cherché ma place. J'ai quitté l'Allemagne pour la Suisse où j'ai travaillé à Lausanne et à Genève. On y acceptait plus ou moins les étrangers. Je cherchais toujours! J'ai rencontré une personne de l'ONU qui, après démarches bien réalisées, m'a permis de choisir un pays où on acceptait l'artiste. Le Canada a été le premier à m'inviter dans ce sens. Je pouvais aller à Toronto ou à Montréal: on était en janvier 1952. J'arrivai à Toronto: on ne parlait que l'anglais, c'était un froid matin d'hiver, enfin c'était tellement froid partout que je suis repartie pour Montréal le même jour. J'y suis arrivée avec un même froid extérieur, mais dans un climat tellement recevant que j'y suis restée."

"Je voyage beaucoup moins depuis '74 alors que j'ai laissé la direction de l'équipe des Grands Ballets Canadiens. A cette époque, j'ai laissé la troupe pour fonder une école pensionnat où la formation professionnelle en danse était liée aux études intellectuelles. J'ai alors voyagé pour auditionner les 11-12 ans du Québec pour les amener à Montréal afin de leur faire profiter de leurs talents. C'est l'accomplissement dont je suis la plus fière!"

Quant à sa venue à Edmonton, Madame Chiriaeff nous confie: "Je me sens très chez moi ici. Bryden Paige, le directeur artistique du Ballet Albertain, un de mes danseurs, fait très bien à Edmonton."

A la question "Y a-t-il une salle que vous préférez pour quelque raison?" Madame Chiriaeff répond: "J'aime beaucoup la scène du Grand Théâtre de Québec. J'aime aussi le Centre National des Arts, à Ottawa, parce que le public nous entoure. Quant à la Place des Arts de Montréal, ça été conçu pour concerts d'abord! La meilleure salle et cependant la plus difficile pour l'exécution, c'est le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles: visuellement, c'est excellent, puisque la scène est inclinée, mais pour l'exécution, vous comprenez que c'est très difficile pour les artistes."

Madame Chiriaeff a de grands projets d'avenir: elle termine la structuration de l'école, et définitivement elle désire de toute son âme la construction du "Théâtre de la Danse" à Montréal. Les salles actuelles sont devenues trop coûteuses et aussi, il faut utiliser un tel théâtre pour les ateliers chorégraphiques.

En terminant, Madame Chiriaeff nous annonce qu'on célébrera le jubilé d'argent des Grands Ballets Canadiens par un grand gala à la Place des Arts à Montréal, en mars 1983.

Rappelons à tout le public que les Grands Ballets Canadiens présenteront leurs 38 artistes à l'auditorium du Jubilé à Edmonton les 20 et 21 septembre prochains. A l'affiche, on pourra voir et entendre le "Tam Ti Delam" musique de Gilles Vigneault et chorégraphie de Brian Macdonald.

LA COMMISSION CULTURELLE DE L'ACFA

Par Guy Goyette.

Le mandat de la Commission culturelle de l'ACFA est de promouvoir la culture canadienne française sous toutes ses formes dans la province de l'Alberta.

Ses buts sont:

1. Maintenir et développer la culture française.
2. Sensibiliser la population à la culture française.
3. Identifier les besoins et intérêts de la population francophone en matière culturelle.
4. Encourager et promouvoir l'expression artistique de la population francophone de l'Alberta.
5. Encourager l'expression orale et écrite en français.
6. Servir de centre d'information et de diffusion pour les activités culturelles de la province.
7. Etablir des liens de solidarité avec les organismes culturels des autres provinces.

Pour répondre à son mandat et atteindre ses buts, la Commission Culturelle a mis sur pied un Comité provincial composé d'un représentant de:

- chacune des régionales de l'ACFA
- Francophonie Jeunesse de l'Alberta
- Alberta Culture
- Secrétariat d'Etat
- Alliance Chorale
- Théâtre Français d'Edmonton
- Les Blés d'Or Association artisanale des femmes françaises
- Les Amis du Fléché
- La boîte à Popicos

La programmation a été établie pour l'année 1982-83. Pour atteindre ses objectifs, la Commission Culturelle a mis sur pied cinq programmes, concernant la promotion la formation, la sensibilisation, les relations publiques et la gestion interne.

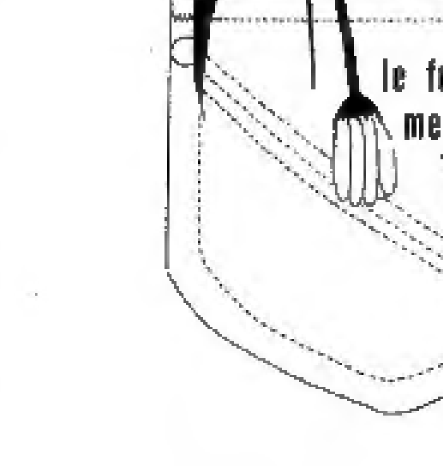
Parmi les moyens et résultats anticipés en ce qui a trait à la promotion, on veut faire connaître les artistes et les ressources francophones en publiant un bottin provincial. Dans ce même ordre d'idée on veut donner l'accessibilité à une scène, un public pour les artistes franco-albertains.

Dans le programme de formation, la Commission organise cinq sessions dans les domaines suivants: conduite de réunion, communication, planification, clarification de rôle et leadership.

Sur le plan sensibilisation, la Commission cherche à mieux identifier les intérêts et les besoins de la population francophone. En relations publiques la Commission travaille à l'établissement d'un réseau d'information continu et permanent; elle veut aussi maintenir l'intérêt des francophones pour la culture française. On veut enfin maintenir des communications valables entre la Commission culturelle et les organismes avec lesquels elle transige.

Enfin par le truchement des échanges d'information et la collaboration dans l'organisation de différentes activités, la Commission Culturelle veut rendre un meilleur service aux francophones de la région.

Nous avons vraiment en Alberta d'excellentes ressources humaines artistiques. Nous avons parmi nos francophones quantité d'artistes, peintres, danseurs, chanteurs, musiciens, écrivains et on en passe. Certains sont mieux connus que d'autres. Il faut les encourager tous et les faire connaître davantage.



MADAME ROSE MARGUERITE ST-PIERRE

Par Guy Goyette

Mme Rose St-Pierre est une artiste peintre de chez-nous qui fait parler d'elle de plus en plus.

Rose St-Pierre vit le jour le 30 janvier 1910. Fille aînée de M. et Mme Stanislas Pitre, originaire d'O'Leary, I.P.E., venu au Manitoba pour enseigner à Makinak; Rose était la troisième enfant d'une famille de dix.

Après quelques années, la famille se rendit à St-Boniface, où Rose s'intéressa aux oeuvres d'artisanat de sa tante, Mme Germaine (Trottier) Pitre, une artiste acclamée. Tout de suite, elle enseigna le dessin avec crayon à charbon, la peinture à l'eau et à l'huile sur soie. Dès l'âge de treize ans, Rose promettait de devenir une artiste.

Plus de cinq ans passèrent. M. Pitre, principal d'école à St-Vital, décida de déménager sa famille et de s'installer dans la région de Bonnyville. Rose y continua son loisir préféré: la peinture.

Ce fut aussi le cas en 1934, lorsque la famille suivit le père qui répondit à l'appel des Oblats de Marie Immaculée pour aller enseigner à Blue Quills, près de St-Paul. Rose, devenue modiste-couturière, trouva toujours le temps de dessiner.

En l'année 1939, elle se rendit à Edmonton où elle travailla comme aide-infirmière à l'hôpital Général. C'est là qu'elle fit la rencontre de son futur mari, M. Albert St-Pierre. Tous deux s'encourageaient dans la peinture. Rose enseigna la manière de peindre avec crayon de pastel, et surtout la peinture à l'huile.

La famille St-Pierre s'installa à Edmonton-Sud où on prépara des expositions au Collège St-Jean, et aussi à l'occasion du 50e anniversaire de l'ACFA. Durant l'année 1978-79, Mme St-Pierre a exécuté à



Rose Marguerite St-Pierre artiste de chez-nous.

la plume, cinq portraits originaux des différents édifices historiques canadiens-français pour le comité historique de l'ACFA Régionale d'Edmonton. Ces cinq exemplaires ont été photographiés, et sont présentement vendus au Carrefour.

La Comission Culturelle de l'ACFA a confié à Mme St-Pierre l'oeuvre d'une peinture spéciale afin de l'exposer lors d'une conférence de la FFCF nationale. Ce portrait, nommé "Le Mont Rundle" fut exposé à Ottawa et à St-Boniface en 1981.

M. et Mme St-Pierre, résidents au manoir St-Thomas, furent toujours acclamés comme artistes. Alors qu'elle était encore au St-Andrews Centre, elle avait accepté d'enseigner la peinture aux personnes d'âge d'Or.

Dans un interview accordé au Franco, Mme St-Pierre nous dit qu'elle trouve son art tellement satisfaisant; elle nous dit qu'un être créateur, c'est un être vivant!

Mme St-Pierre a aussi d'autres amours que celui de la peinture. Elle fait de la couture; elle aime aussi la musique et elle joue de l'orgue et du piano pour se divertir et divertir la compagnie qui l'entoure.

Elle mentionne qu'il ne semble pas y avoir beaucoup d'intérêt pour son genre de peinture. Mais ça viendra sans doute. On est émerveillé de ses peintures, mais on ne trouve pas facilement les finances pour se les procurer; "on fait tout de même des ventes, et l'art fera son chemin"!, nous dit-elle...

Il y a quelques jeunes qui s'intéressent à la peinture, mais trop peu. On demande des classes de peinture. Mme St-Pierre ne peut toujours trouver le temps ni la santé pour répondre à certains appels de ce côté.

Quels sont ses plans d'avenir? Et bien, Mme St-Pierre veut vivre la vie avec joie, dans son milieu et dans la paix.



A ST-PAUL

SEMAINE DU DU RODEO

Par Nicole Noel

A l'occasion de la semaine du rodéo, le Centre Culturel de St-Paul fut décoré sur le thème "C.C. Saloon", pour accueillir les touristes dans la région.



Le char allégorique de l'ACFA régionale de St-Paul. Le thème de la Cabane à Sucre était à l'honneur.

Les employés du Carrefour, Fernande Bergeron et Bernadette Noel, ainsi que ceux d'Héritage Franco-Albertain et Les Blés d'Or, Raymond Lanteigne et Nicole Richard ont fait une corvée pour décorer le Centre culturel avec des antiquités fournies gracieusement par Jeanne et Roland Charron, Rémi St-ARnault et Ghislain Bergeron. L'orgue fut donné au Centre Culturel par la paroisse St-Laurent de Brosseau. C'était la première orgue de l'église de St-Paul des Métis.

M. Rémi St-Arnault, président de l'A.C.F.A., régionale et la vice-présidente Mme Germaine Champagne, étaient sur les lieux pour accepter la plaque offerte par la Société d'Agriculture pour "Best Dressed Western Staff et Display".

L'A.C.F.A. régionale de St-Paul a aussi remporté le deuxième prix pour leur char allégorique dans la parade du rodéo, samedi, le 4 septembre dans la catégorie "Organisations et Clubs". Félicitations!



Fernande Bergeron la Coordonnatrice jouant de l'orgue pour M. Rémi St-Arnaud, Président de l'ACFA, et son épouse.



HORAIRE TV - LE FRANCO

TELERAMA

SEMAINE DU 18 AU 24 SEPTEMBRE

Samedi 18 SEPTEMBRE

07h30	OUM LE DAUPHIN BLANC
07h45	GRANGALLO ET PETITRO
08h00	CAPITAINE CAVERNE
08h30	LES AVENTURES DE M. PARAPLUIE
09h00	BELLE ET SEBASTIEN
09h30	CANDY
10h00	VIRULYSSE
10h30	NIC ET PIC
11h00	LA TERRE DES 1,000 COLERES
11h30	BASEBALL DES EXPOS: Chicago à Montréal
13h30	FILM AU TELECINE
14h00	BAGATELLE
15h00	LES HEROS DU SAMEDI
16h00	FILM D'ART
17h00	LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00	TELEJOURNAL
18h05	NOIR SUR BLANC
19h00	LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00	CINEMA: "Les dents de la mer"
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h05	CINEMA: "Comment tuer votre femme"

Dimanche 19 SEPTEMBRE

08h00	ROQUET BELLES OREILLES
08h30	DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
09h00	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30	KLIMBO
09h45	SI TOUS LES GENS DU MONDE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	LA TERRE DES 1,000 COLERES
11h30	FOOTBALL CANADIEN: Edmonton à Hamilton
14h00	HEBDO-DIMANCHE
14h30	FILM AU TELECINE
15h00	UNIVERS INCONNUS
16h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	SCIENCE-REALITE
18h30	LE TREFLE A QUATRE FEUILLES
19h00	METRO BOULOT DODO
19h30	BEAUX DIMANCHES: Serge Lama au Palais des Congrès
20h30	BEAUX DIMANCHES: Les Grands Esprits
21h30	BEAUX DIMANCHES: Les Choralies
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h05	CINE-CLUB: "Quatorze juillet"

OU TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO est publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

CHATEAU LACOMBE
EDMONTON INN, GIFT SHOP
WEST EDMONTON MALL, SHEFFIELD SON
MCCAULEY PLAZA GIFT SHOP
MILLWOODS MALL, UNIQUE SMOKE SHOP
HOTEL MACDONALD
FACULTE ST-JEAN
CAISSE FRANCALTA SUD
CAISSE FRANCALTA NORD
KITS CAMERA, KINGSWAY MALL

WESTIN HOTEL
LES CARREFOURS
HUB CIGAR. UNIVERSITE DE L'ALBERTA
CONVENTION INN, CALGARY TRAIL
HOLIDAY INN
WALDEN'S
MIKE'S NEWS (1912) STORES LTD.

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 18 septembre
20 h Cinéma:

"LE DENTS DE LA MER", (2e partie), Drame réalisé par Jeannot Stewart, avec Roy Scheider, Lorraien Gary et Murray Hamilton. Un requin commence à faire des ravages dans les eaux avoisinant une station balnéaire sur la côte de l'Atlantique. Le chef de la police locale en reconnaît les signes, mais les autorités du village préfèrent les interpréter autrement pour ne pas nuire à la saison touristique.

23 h 05 Cinéma:

"COMMENT TUER VOTRE FEMME", comédie réalisée par Richard Quine, avec Jack Lemmon, Virma Lisi et Terry Thomas. Un dessinateur de bandes-dessinées qui tient à préserver son célibat, s'arrange pour vivre lui-même les aventures qu'il raconte ensuite en images. Invité à un grand dîner, il boit plus que de raison et se retrouve, le lendemain, marié à une Italienne. (Am. 64)

Dimanche 19 septembre
23 h 05 Cinéma:

"QUATORZE JUILLET", René Clair interprète, Anna Bella, Georges Rigaud, Raymond Cordy. Une comédie sentimentale. Anna et Jean, des amis d'enfance s'aiment, mais l'orgueil leur fait prendre des routes différentes. (Français 1933)

Lundi 20 septembre
14 h 30 Cinéma:

"VOYAGES AVEC MA TANTE", comédie policière réalisée par George Cukor, d'après le roman de Graham Greene, avec Maggie Smith, Alec McCowen et Lou Gosset. A l'enterrement de sa mère, un austère comptable fait connaissance avec une tante excentrique, femme fantasque qui l'entraîne dans une folle aventure. (Brit. 72)

20 h Télé-sélection:

"L'HOMME EN COLERE", Drame policier réalisé par Claude Pinoteau avec Lino Ventura, Angie Dickinson, Laurent Malet et Donald Pleasence. Un ancien pilote de ligne est appelé au Canada pour identifier son fils qui aurait été tué dans un affrontement avec des policiers. Mais le cadavre qu'on lui montre est celui d'un inconnu et l'homme se met en frais de retrouver son fils qui lui semble être mêlé à des trafics douteux. (Fr. Can. 79)

23 h 45 Cinéma:

"FUREUR DE VAINCRE", film d'aventures écrit er réalisé par Lo Wei, avec Bruce Lee, Miao Ker Ksiu, et James Tien. A

Lundi — 20 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	PASSE-PARTOUT
10h30	RIEN QUE POUR VOIR
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	LE CLUB DES CINQ
11h55	ANGIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "Voyages avec ma tante"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LA FEMME BIONIQUE
18h00	CE SOIR
18h30	REFLEXIONS
19h00	VAGABOND
19h30	TERRE HUMAINE
20h00	TELE-SELECTION: "L'homme en colère"
22h00	LAPRADE POP
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	RENCONTRES
23h45	CINEMA: "Fureur de vaincre"

Mardi — 21 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	PASSE PARTOUT
10h30	DE BIEN BELLES CHOSES
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	PICOTINE
11h55	AU PAYS DE L'ARC EN CIEL
12h35	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "La petite orpheline"
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLAN DETECTIVE
17h00	GRIZZLY ADAMS
18h00	CE SOIR
18h30	PILE OU FACE
19h00	GRAND-PAPA
19h30	LES GIROUETTES
20h00	LA BONNE AVENTURE
20h30	QUINCY
21h30	PREMIERE PAGE
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	MOSAIQUE JOE DASSIN
24h30	CINEMA: "Lily aime-moi"

Merc — 22 SEPT

09h15	EN MOUVEMEN
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	PASSE-PARTOUT
10h30	LA FINE CUISINE
11h00	LES TROUVAILL
11h30	LES ENFANTS D
11h55	BIZARRE, BIZA
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOU
14h30	LE TEMPS DE V
16h00	BOBINO
16h30	IL ETAIT UNE F
17h00	LES PIERRAFEU
17h30	DANIEL BERTO
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBL
19h00	BASEBALL DES Philadelphie à Mo
21h30	JAZZ DE MONTR
22h00	BIZARRE BIZAR
22h30	LE TELEJOURNA
23h00	LE REGIONAL
23h15	MOI CLAUDE, EM
24h15	CINÉMA: "L'hom

Mercredi 22 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	PASSE-PARTOUT
10h30	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	LES ENFANTS DU 47A
11h55	BIZARRE, BIZARRE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	LE TEMPS DE VIVRE
16h00	BOBINO
16h30	IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00	LES PIERRAFEU
17h30	DANIEL BERTOLINO
18h00	CE SOIR
18h30	AFFAIRES PUBLIQUES
19h00	BASEBALL DES EXPOS: Philadelphie à Montréal
21h30	JAZZ DE MONTREUX
22h00	BIZARRE BIZARRE
22h30	LE TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	MOI CLAUDE, EMPEREUR
24h15	CINÉMA: "L'honorable société"

Jeudi 23 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	[redacted]
10h00	[redacted]
10h30	LES ATELIERS
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55	LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	CINEMA: "Un grand timide"
16h00	BOBINO
16h30	POP CITROUILLE
17h00	TELE 5
18h00	CE SOIR
18h30	TES FILLES ET MES GARCONS
19h00	VIVRE A TROIS
19h30	MONSIEUR LE MINISTRE
20h00	GRANDS-FILMS: "Carrie"
22h00	LE TEMPS DES CHOIX
22h30	[redacted]
23h00	LE REGIONAL
23h15	MCCLOUD: "Le crépuscule du bout du monde"

Shangai en 1908, le directeur d'une école de boxe chinoise meurt dans des circonstances mystérieuses. L'un des ses jeunes disciples acquiert la conviction que son maître a été assassiné sur les ordre du directeur d'une école rivale où l'on enseigne les méthodes japonaises de défense. (Chine 72)

Mardi 21 septembre
14 h 30 Cinéma:

LA PETITE ORPHELI— NE", mélodrame réalisé par Delbert Mann, avec Lee Remick, Don Murray, Ann Francis et Susan Deer. Une orpheline vit chez une vieille femme ivrogne qui la maltraite et l'exploite. Le shérif retire la fillette de ce milieu néfaste et la confie à un couple qui n'a jamais pu avoir d'enfant. L'adoption ne se fait pas sans heurts. (Am. 74)

24 h 30 Cinéma:

'LILY AIME-MOI", comédie réalisée par Maurice Dugowson, avec Rufus, Patrick Dewaere, Jean-Michel Folon et Juliette Gréco. Appelé à faire une reportage sur les problèmes ouvriers, un journaliste survient chez celui qu'un délégué sydical lui a désigné: l'homme vient d'être abandonné par sa femme. Le journaliste et un ami boxeur s'ingénient à le distraire et tentent de raccommoder le ménage. (Fr 74)

Mercredi 22 septembre
24 h 15 Cinéma

"L'HONORABLE SOCIETE", Drame réalisé par Anielle Weinberger, avec Daniel Gélin et Yves-André Delubac. A la suite du décès de sa femme, un homme riche et influent ne manifeste plus aucun intérêt pour ses affaires. (Fr 77)

Jeudi 23 septembre
14 h 30 Cinéma

"UN GRAND TIMIDE", comédie réalisée par Fred Newmeyer, avec Harold Lloyd et Carlton Griffin. Un tailleur excessivement timide auprès des femmes, n'en écrit pas moins un livre sur ses méthodes de séduction. Dès sa parution, son ouvrage lui attire de multiples aventures amoureuses. (Muet) (Am. 1924)

20 h Grands-films:

"CARRIE", drame fantastique réalisé par Brian De Palma, avec Sissy Spacek, Piper Laurie, et Betty Buckley. Une adolescente solitaire, élevée par une mère puritaine et fanatique, subit les moqueries de ses compagnes de classe. Elle se découvre un jour des dons de télékinésie, ce qui lui permet de déplacer des objets par la force de la pensée. (Am. 76)

23 h 15 McCloud.

"LE CREPUSCULE DU BOUT DU MONDE" Drame policier réalisé par Louis Antonio, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon et Eddie Eggan. L'inspecteur McCloud enquête sur les activités d'un célèbre mannequin qui est manipulé par des trafiquants de drogue pour servir d'intermédiaire. (Am. 72)

Vendredi 24 septembre
21 h 15 Cinéma:

"TROP TARD POUR LES HEROS", drame de guerre réalisée par Robert Aldrich, avec Cliff Robertson Michael Caine et Ian Bannen. A cause de sa connaissance du japonais, un officier américain est détaché de son travail dans le Pacifique pour se joindre à une patrouille britannique en mission spéciale dans une île des Nouvelles-Hébrides. Le groupe a pour mission de détruire un poste de radio ennemi dans le présence peut nuire à l'avance alliée. (Am. 69)



Passe-partout



Capitaine Caverne

Vendredi

24 SEPTEMBRE

09h15	EN MOUVEMENT
09h30	A TIRE D'AILES
09h45	TAPE TAMBOUR
10h00	PASSE PARTOUT
10h30	MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h00	LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30	DU NEUF AU ZOO
11h55	VIVRE SA VIE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOUBOU
13h30	AU JOUR LE JOUR
14h30	TELE-FEUILLETON
15h30	WOODY LE PIC
16h00	BOBINO
16h30	BOF ET CIE
17h00	D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	LAUREL ET HARDY
19h00	GENIES EN HERBE
19h30	L'INCROYABLE HULK
20h30	HORS-SERIE: Maîtres et VALETS
21h30	REPERES
22h30	TELEJOURNAL
23h00	LE REGIONAL
23h15	CINEMA: "Trop tard pour les héros"



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.:

652457-DR-005 Gibbons, Alberta
652729-DR-004 Thorsby, Alberta
652406-DR-004 Sedgewick, Alberta
652515-DR-008 Thorhild, Alberta
Nettoyage à contrat
Bureau de poste

Date limite: 11 h 30 (HAR) 5 octobre 1982

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et au bureau de poste respectif dans chacune des localités mentionnées ci-haut.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.





Expansion Économique Régionale — Regional Economic Expansion

Administration du Rétablissement Agricole des Prairies — Prairie Farm Rehabilitation Administration

APPEL D'OFFRES

STRUCTURE D'EMBOUCHURE DE RESERVOIR

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, mardi le 28 septembre 1982, pour le Projet Edwards Creek, Contrat No. 2 Structure d'Embouchure du Réservoir Aval. Les travaux sont situés approximativement 13 km au sud de la Ville de Dauphin, Manitoba dans le 1 25-33-23-9-01. Le travail consiste de fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour enlever la structure d'embouchure existante et constuire une nouvelle structure en béton et un bâtiment métallique avec vannes, et installer une conduite onduiée de fer, une vanne glissante avec un ascenseur motorisé, et un moniteur de turbidité avec les contrôles électriques associés.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants

[1] Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Régina.

[2] Hôtel de Ville, Ville de Dauphin.

[3] Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Manitoba), 300 - 185 rue Carlton, Winnipeg, Manitoba.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél: [306] 359-5255

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP



LA NOUVELLE SAISON AVEC PRO CORO CANADA

Par Guy Goyette

Michel Gervais, fondateur et directeur du groupe Pro Coro Canada a consenti à suspendre pour quelques moment ses pressantes activités pour répondre à quelques question à l'occasion de l'ouverture de la saison 82-83.

GG. La saison 81-82 a été un véritable succès. Qu'est-ce qu'on peut prévoir pour la saison 82-83?

MG Le plus important c'est que l'ouverture de la présente saison marque les débuts d'un programme de collaboration avec Radio-Suède, lequel durera trois ans. Cette collaboration représente du travail au niveau international et pour Pro Coro, c'est un pas de géant.

GG Eric Ericson sera à Edmonton pour cette première du dimanche, 19 septembre. Ditez-nous quelques mots sur ce grand artiste suédois.

MG Au niveau choral, c'est l'homme qui a eu le plus d'influence à l'échelle mondiale Eric Ericson a élevé le medium du chant choral au niveau de l'orchestre. Il dirige deux chorales professionnelles pour Radio-Suède. Il a changé le statut de l'instrument pour en faire un orchestre vocal avec Ericson c'est vraiment devenu normal que d'avoir un choeur professionnel. Il a aussi développé sa propre école de pensée vis-à-vis le son et la technique chorale. Il s'agit d'un synthèse des écoles anglaises, allemandes et scandinaves.

GG: Vous dirigez deux groupes: Pro Coro et ConSept.

MG: Avec Pro Coro, nous avons un nucléus de base de 24 choristes. On y adjoint de 4 à 6 chanteurs à l'occasion de certaines productions avec orchestre. Avec ConSept, comme le nom l'indique, nous avons sept membres du nucléus; il y a deux raisons pour cela: on offre un plus grand défi aux membres de Pro Coro, et on explore un répertoire qu'on ne rencontre pas au Nucléus.



M Michel Gervais, Directeur de Pro Coro Canada.

GG Qu'est-ce qui a fait que Miche. Gervais se soit intéressé à ce genre de musique si profonde et peu connu ou populaire?

MG J'ai d'abord été formé à la musique de chorales d'écoles et comme pianiste accompagnateur Je me dirigeais surtout vers une carrière de pianiste lors de mes études à l'université. Ce qui a tout changé c'est ma rencontre avec Eric Ericson à Vienne en 1977 où j'étudiais la direction chorale. C'est alors que j'ai retrouvé mes premières amours: je suis donc revenu au chant choral mais une nouvelle perception nettement différente.

GG Trouvez-vous difficile de découvrir et d'embaucher les talents pour Pro Coro?

MG Découvrir les talents naturels n'est pas un problème. A Pro Coro la situation change rapidement: au début plusieurs talents innés pouvaient s'inscrire: c'était une année d'entraînement. Puisqu'on travaille maintenant avec de nouvelles perceptions professionnelles, on s'attend à ce que les nouveaux candidats aient passé par une période d'apprentissage. C'est dans ce but que la "Schola Cantorum" débute à l'Alberta College sous forme de choeur d'apprentis. Ce groupe prend son modèle sur la "Schola Cantorum" de Bâle en Suisse.

Pro Coro a entendu environ 70 candidats pour remplir quatre postes cette année.

GG Vous allez présenter vos concerts à la McDougall United Church cette année êtes-vous satisfaits de l'endroit? Quelle salle préférez-vous?

MG Au point de vue acoustique l'an dernier à la 1st Presbyterian Church de la 105e rue, c'était excellent. Par ailleurs McDougall possède un excellent balcon ce qui permet une meilleure audition et un meilleur coup d'oeil; aussi c'est très central à Edmonton.

Les meilleurs endroits pour notre genre de musique, ce sont les églises.

GG Combien y a-t-il de groupes comme le vôtre au Canada?

MG Il n'y en a toujours que quatre: Edmonton. Toronto, Montréal et Vancouver

GG: Quels sont les plans d'avenir pour le groupe Pro Coro?

MG: Pour cette année, nous avons les concerts de la saison évidemment. Nous envisageons plus de productions radiophoniques. Nous aurons une entrée majeure à la télé le programme du 12 décembre sera télédiffusé à Noël. ConSept a enregistré une émission de télé avec les Collin [redacted] Baril (producteurs) laquelle passera sur les ondes le 11 novembre prochain. Nous voulons développer une identité internationale en collaboration avec des groupes tels que le Stockholm Chamber Choir sous Eric Ericson. Nous commençons cette année des engagements avec des orchestres professionnels tels l' 'Edmonton Chamber Players' Orchestra" Nous avons la possibilité d'un concert avec l'orchestre symphonique d'Edmonton que dirige Uri Mayer. Possibilité d'un début de tournées avec ConSept à Berlin et Stuttgart. Si cette tournée réussit, nous aurons accès aux grandes salles d'Europe et aussi à la radio-télédiffusion internationales. Et voilà pour l'immédiat.

Maintenant à long terme: Nous avons la possibilité de collaboration avec John Eliot Gardiner, célèbre chef d'orchestre et de choeur de Londres qui a déjà plusieurs enregistrements à son acquis sur le marché international. Il est aussi rattaché à l'orchestre de Radio-Canada à Vancouver

Une production majeure se prépare pour les Festival International du Tricente-

Voir

PRO CORO

page 16

LES CASQUES RADIO, PRENEZ GARDE!

En écoutant ces casques-radios on peut se soustraire un peu à la réalité, mais si on les écoute trop, on [illegible] se mettre dans des situations dangereuses dans un [illegible]

[illegible] que la source du son qu'ils émettent est très près de l'oreille. Ceci peut être un danger lorsqu'on participe [illegible] jogging ou la bicyclette [illegible], car on ne peut se [illegible] en ne voit pas avoir [illegible]

[illegible] des consommateurs du Canada a mis à l'épreuve 12 casques-radios coûtant de 40$ à 100$. Tout d'abord, les appareils ont été soumis au jugement d'utilisateurs — nos juges ont évalué chaque modèle sous [illegible] commodité. La mise à l'essai technique a été faite [illegible] techniciens ont évalué la [illegible] prix de revient de l'utilisation et la résistance au [illegible].

Si vous comptez [illegible] votre casque-radio fréquemment, [illegible] piles est une considération [illegible] sur votre choix de modèle. [illegible] rait 12$ par an en piles si [illegible] utilisation.

Le modèle qui s'est distingué de ses 12 rivaux à [illegible] le MEILLEUR ACHAT PAR L'ACC. Les sons qu'il [illegible] aussi purs que ceux du Son Walkman [illegible] modèle.

Pour plus amples informations sur les casques-[illegible] d'octobre 1982 de la revue [illegible] CANADIEN qui est d'ores [illegible] kiosques. On trouvera [illegible] articles suivants: les con-[illegible] électriques portatives, [illegible] et les congélateurs verticaux.

Vous aimez la nature? Suivez les guides!

Après le succès con-[illegible] Nord», les Editions Marcel Broquet ont [illegible] née quatre autres livres du même types portant [illegible] grenouilles, les arbres et les coquillages.

Tous les amateurs de sciences naturelles se [illegible] veilles parutions, qui [illegible] vides dans certains cas, [illegible] Et pas besoin d'être spécialiste de ces d[illegible] tée de tout individu désirant mieux connaître les merveilles de son environnement naturel.

Grâce à d'innombrables dessins ou photos en couleurs, on peut facilement identifier les divers spécimens d'arbres, de roches, etc. rencontrés lors d'une excursion en nature. De bref textes descriptifs et des diagrames de la dispersion géographique des espèces con-



tiennent toutes les informations utiles à l'amateur.

Tous ces livres sont des traductions d'ouvrages americains, et concernent les espèces rencontrées en Amerique du Nord (ou seulement dans l'est de l'Amérique, dans le cas des oiseaux). Un format pratique (12 X 19 cm), et une reliure qui semble solide en font des outils faciles à transporter lors de ses excursions sur le terrain en même temps que des ouvrages de consultation qui trouveront bonne place dans toute bibliothèque. Les prix de ces ouvrages varient de 13,50$ à 17,50$.

Service Hebdo-science



Avis

Demandes de majoration des tarifs des entreprises de câblodiffusion. Dans le discours sur le budget du 28 juin 1982 et aussi par la suite, le Gouvernement du Canada a demandé aux organismes de règlementation assujettis à la juridiction fédérale de respecter les directives budgétaires limitant les majorations tarifaires qu'ils règlementent à 6% et à 5% sur une période de deux ans, sauf pour des circonstances ex[illegible] tarifaires qui avaient été étudiées en audience publi[illegible] rendue. Depuis lors, un bon nombre de ces requérantes ont soumis des requêtes demandant au Conseil de limiter les majorations tarifaires à 6% et à 5% sur une période de deux ans, conformément aux directives du Gouvernement en matière de prix. Le Conseil publie actuellement des décisions relativement à ces demandes. Le Gouvernement a déclaré dans le discours sur [illegible] prix rendues par les organismes de règlementation assu-[illegible] les majorations exceptionnelles ne peuvent être justifiées. Les requérantes qui soumettent des demandes de majorations tarifaires doivent se rappeler que l'article 23 de la [illegible] confère au gouverneur en conseil le pouvoir d'annuler ou de renvoyer de nouveau au Conseil toute décision relative à une modification de licence. Il s'ensuit que les titulaires de licences doivent non seulement justifier leurs projets de majorations tarifaires à la lumière des critères du Conseil qui sont déjà établis mais [illegible] qu'ils proposent. (PN-86)

Canada



APPEL D'OFFRES

REMISE EN PLACE DE LA [illegible]

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure [illegible] jeudi le 23 [illegible] pour le Bâtiment du Laboratoire [illegible] toute équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour la remise en place de la toiture du bâtiment du [illegible] suivant la remise en place de [illegible] et autres appartenances as[illegible]

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants

(1) Bureau locaux de la [illegible] des Constructeurs [illegible]

[illegible] an), 3e étage, Immeuble (Motherwell), 1961 rue Victoria, Régina, Saskatchewan [illegible]

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à [illegible] receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des [illegible]

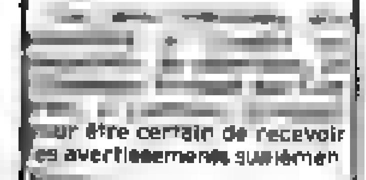
Ingénieur Préposé aux Soumissions [illegible]
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan
Tél. (306) [illegible]

(Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

[illegible] pour être certain de recevoir les avertissements suivantes [illegible]

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas [illegible]

F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP


Canada

LE FONDS DU PATRIMOINE DEVIENT DISPONIBLE AUX ALBERTAINS

M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta a lancé à son public électoral par le truchement de la télévision, le 7 septembre dernier tout un programme d'aide financière.

Le gouvernement albertain va dépenser maintenant 85% des revenus provenant des ressources naturelles au lieu de 70%. Le gouvernement dépensera aussi les intérêts du fonds du patrimoine des deux prochaines années en vue de soutenir les programmes lancés par le premier ministre.

En quoi consiste ce programme d'aide financière? Il s'adresse à trois groupes en particulier ;

1] les résidents de l'Alberta dont les hypothèques allant jusqu'à $60,000 sur résidences, atteignent jusqu'à 19.5% - Ces taux seront réduits à 12.5%.

2. les fermiers résidents de l'Alberta verront leurs taux d'intérêts sur prêts allant jusqu'à 150,000$ réduits à 14.5%

3] les petites entreprises i.e., celles a] dont les revenus en ventes n'excèdent pas 5 millions de dollars par an, b] dont la majorité des parents sont propriété de résidents albertains, c] qui ont 75% de leur employés résident en Alberta et, d] qui ont déclaré une dette avant le 1er septembre 1982, verront leurs taux d'intérêts sur prêts allant jusqu'à 150,000$ réduits à 14.5%

Voir AIDE page 16

ATELIERS suite de la page 1

Suite aux présentations, des ateliers divers furent tenus sur les sujets de marketing, organisation des spectacles ventes de billets et abonnements. Le tout se terminait à 21 heures. Malgré cette première journée quelque peu chargée, on me dit que le lendemain, à 9 heures, les participants étaient tous présents et alertes, prêts à affronter la seconde partie du programme. Celui-ci consistait en des exercices pratiques et des ateliers traitant de budgets de fonctionnement, contrats et négociations; à la fin de chaque négociation, les comités devaient décider s'ils "achèteraient" l'artiste ou groupe présenté, et ensuite rédiger un rapport. J'ai pu à ce moment-là discuter avec plusieurs personnes qui, à la fin de cette deuxième journée, avaient bien des impressions à me confier·

Thérèse Dallaire, de la Boîte à Popicos: "Je trouve que ce stage est très bien organisé, et je constate beaucoup d'intérêt parmi les participants... Oui, je pense que ces présentations devant des membres du comité culturel d'à-travers la province ne nuisent aucunement à notre publicité. J'en ai profité pour parler de notre spectacle prévu pour la saison de Noëel, "Tourtibus", une merveilleuse création collective présentée pour la 1ère fois il y a quatre ans".

Pierre Bokor, du Théâtre Français d'Edmonton "Ce stage est une excellente idée. On ne se rend peut-être pas compte des avantages d'une pareille entreprise, mais assuré-[redacted] voir à long terme. C'est important et très valable de resserrer les contacts avec les régions. Je n'ai qu'à féliciter chaudement la Commission Culturelle de l'ACFA".

Pierre Potvin, coordonnateur pour l'ACFA à Edmonton: "Epuisant, mais intéressant" (avec un grand sourire, l'air pas fatigué du tout...)

Lise Holeton, des Blés d'Or de St-Paul, "Ce stage est aussi très valable du côté publicité et ventes. Nous faisons connaître notre troupe, nous pouvons décrire nos exigences... Je trouve qu'à date tout est formidable et bien à l'heure. Le programme est chargé, mais touche des éléments inconnus... Je pensais connaître beaucoup de francophones albertains, mais je m'aperçois ici qu'il y en a beaucoup à découvrir... Après ceci, nous allons participer au 5ème Stage Folklorique Provincial à St-Paul les 8, 9 et 10 octobre... Ce stage représente pourtant une expérience unique!"

Deux bénévoles de Lethbridge me confiaient avoir trouvé le stage formidable, et espèrent que l'expérience sera répétée dans leur région, afin que leur collègues du comité culturel puissent en profiter eux aussi, ils ajoutaient que les clubs culturels n'ont généralement qu'une formation superficielle (ceci dit positivement), et qu'un stage semblable remplit un besoin réel. D'après eux, les personnes-ressources étaient sérieuses et très professionnelles, l'échange était bon, sans aucune barrière: en conclusion, ils ont été emballés par l'expérience, et la répéteraient si l'occasion leur était offerte.

A la fin de cette deuxième journée, et au cours du dîner, des représentants d'Alberta Culture sont venus discuter avec les participants, répondre à des questions, et expliquer les politiques multiples de leur organisme. Mr. Jack O'Neil, sous-ministre, s'est adressé au groupe, suivi de Jim Robert-Shaw, représentant Mme Brigitte Hoffmann, qui a décrit le Programme de Remboursement des Cachets, programme par lequel les organismes qui reçoivent des spectacles sont remboursés d'un certain pourcentage des frais d'un spectacle, pourcentage qui varie quand les artistes locaux, hors-province ou internationaux sont impliqués. La réaction du groupe fut très positive.

La troisième partie du programme traitait de l'évaluation des 3 journées précédentes, de publicité et de plannification technique des spectacles, d'horaires de programmation et de budgets de fonctionnement. Au cours de la journée de dimanche, le groupe fut invité à visiter le Théâtre Citadel, et à se familiariser avec la salle, l'équipement techniques et la scène. La visite était organisée par Paul Robin et fut très appréciée.

En tout et pour tout, les commentaires reçus furent entièrement positifs, et s'entendaient sur un point; ce stage organisé de main de maître répondait à un besoin réel, et il ne s'agit pas de s'y arrêter: une continuité doit exister, l'expérience devrait être répétée dans les régions pour en faire profiter les membres des commissions culturelles. Aux personnes-ressources qui ont généreusement prêté leur expérience, aux orateurs invités, à la Commission Culturelle de l'ACFA, et surtout aux deux instigatrices de ce succès, Angèle Bourdeau et Ghyslaine Legaut, il ne reste qu'à dire:

Les participants ont aussi souligné l'excellence du service et de la nourriture de l'hôtel Westin à Edmonton.

"Félicitations! et...à la prochaine!"

PRO CORO suite de la page 13

naire de J.S. Bach, lequel aura lieu en 1985. Je suis le directeur-artistique de ce Festival qui se tiendra ici-même à Edmonton. Le Directeur artistique honoraire est Eric Ericson; Glen Gould est l'un des patrons honoraires et Lois Marshall est directrice artistique du Festival.

Durant les deux semaines que dureront ce Festival nous entendrons des orchestres européens, des solistes de l'Angleterre, la Suède, l'Allemagne, des Pays-Bas, des Etats-Unis et du Canada.

Les spectacles incluront le "Stockholm Chamber Choir" et Pro Coro Canada dans un concert commun où les deux groupes d'artistes uniront leurs voix pour interpréter la "Messe en si mineur", la "Passion de St-Mathieu" et le "Motet Complet" toutes des oeuvres de Bach évidemment.


[illegible] essentiels pour un groupe comme le vôtre. Quelles sont vos principales sources?

MG: Le répertoire est assez facile à trouver. Cependant, je ne trouve pratiquement rien en Amérique. Tout vient de l'Europe. J'ai passé un mois l'an dernier à Londres et Stockholm pour continuer ma propre recherche de musique ancienne et contemporaine.

Aussi, je garde un contact vivant avec les amis de Suède pour me tenir au courant des derniers développements dans le domaine de la musique chorale.

GG: Avez-vous des plans pour intéresser davantage les jeunes à ce genre de musique classique que présente Pro Coro?



Eric Ericson Directeur du Stockholm Chamber Choir.

MG La "Schola Cantorum" développera plusieurs possibilités de travail tels, par exemple, une chorale de voix de garçons, un groupe mixte au niveau scolaire secondaire, etc... La "Schola Cantorum" sera le seul endroit en Alberta où on travaillera sur le sujet.

GG Vous avez parfois des accompagnements d'orchestre ou d'instruments appropriés. Aurez-vous de tels accompagnements durant la prochaine saison?

MG: Oui, le 31 octobre pour les Motets de Bach, nous aurons les musiciens principaux de l'orchestre symphonique d'Edmonton, le 12 décembre (concert de Noël), on présentera un spectacle avec Gianetta Baril, lauréate du "Du Maurier Search for Stars" en 1981, et nous aurons pour l'occasion également des musiciens de l'orchestre symphonique d'Edmonton.

GG: Trouvez-vous qu'il y a suffisamment de publicité sur Pro Coro Canada?

MG: Je suis agréablement surpris que le nom Pro Coro se soit répandu si rapidement. C'est au-delà de mes espérances.

Il faut rejoindre le public général et non seulement les habitués du classique. Ce qui plait beaucoup c'est que les réactions des gens qui ne sont pas initiés particulièrement à la musique classique sont excellentes. On découvre quelque chose dont on ignorait l'existence!

GG: Qu'en est-il des plans d'avenir pour Michel Ger- [illegible]

MG Michel Gervais et Pro Coro s'identifient.

Pour mon travail personnel et mes ambitions.. Et bien, je veux faire avancer la cause du chant choral; je veux donner à ce dernier une reconnaissance professionnelle.

Le travail de Pro Coro influencera énormément le développement des groupes amateurs; il y a beaucoup de membres de Pro Coro qui sont présentement chefs de choeurs c'est donc dire que leur expérience avec le groupe professionnel aura ses répercussions.

Des sessions comme celles sous Eric Ericson que nous aurons dans les prochaines jours contribueront à la formation des chefs de choeurs et de chanteurs professionnels.

Nous rappelons que le premier concert de la série Pro Coro Canada aura lieu à l'église McDougall United, située au 10025 - 101e rue à Edmonton, le dimanche 19 septembre à 7 h 30 pm.

Nous souhaitons plein succès à notre compatriote distingué.

AIDE suite de la page 15

Les résidents concernés, après avoir fait application, recevront le chèque du gouvernement à chaque mois, tandis que les fermiers et petites entreprises recevront leur part deux fois par année.

L'application du programme destiné aux propriétaires est rétroactive au 1er septembre 1982. Il durera deux ans. On peut faire application pour ces bénéfices à compter de lundi, le 27 septembre prochain. Pour plus d'information sur tout le programme, on peut communiquer au No. 427-4400.

Tout ce beau programme toutefois en fait sourciller plusieurs... En effet, l'argent du fonds du patrimoine de l'Alberta appartient à tous les albertains, et non seulement aux 600,000 qui souffrent actuellement des taux hypothécaires élevés. Et les locataires? ne sont-ils pas albertains eux aussi?

On a dit que Peter Lougheed achetait les votes des albertains avec de l'argent qui leur appartient. Mais les albertains comme les canadiens en général critiquent depuis longtemps les taux d'intérêts exhorbitants. Le programme lancé par Peter Lougheed emboîte donc le pas derrière ceux déjà amorcés par d'autres provinces.



«AU THEATRE FRANCAIS CETTE ANNEE»

Le théâtre Français d'Edmonton est heureux d'accueillir trois nouveaux membres à son équipe pour sa 13e saison '82 - '83.

Odette Dionne, costumière, est résidente d'Edmonton depuis cinq ans. Elle a été employée avec Shirley Potters Costumes pendant un an et depuis, travaille indépendamment avec plusieurs troupes de théâtre; Stage West, Northern Light, Walterdale et The Phoenix. Madame Dionne est aussi impliquée avec l'Edmonton Opera Association.

Alice Hamon, secrétaire administrative, a fait des études en art dramatique comme comédienne à l'Université du Manitoba. Elle était régisseur pour la troupe d'Unithéâtre pendant deux ans en complétant son Bachelor en Education à Saskatoon. L'an passée, Alice était coordinatrice du 4e Festival Théâtral Fransaskois en Saskatchewan.

Stephane Patry, directeur technique, a travaillé depuis son école secondaire à titre de comédien et de metteur en scène à Vaudreuil. Il a fait deux ans de cinéma au C.E.G.E.P. avant d'entrer à l'Ecole Nationale de théâtre du Canada, sa spécialisation étant la section technique. Au mois de janvier 82, M. Patry a été directeur de la troupe "Le Petit Théâtre" à Montréal.

Pierre Bokor, directeur artistique, débutera sa 4e saison avec le T.F.E.. Il fera la mise en scène pour trois des spectacles; "La Mandragore", "Le Magicien D'Oz" et "La Quadrature Du Cercle". M. Bokor coordonnera aussi le spectacle "A Vous De Jouer".

PIERRE BOKOR

suite

de la page 5

psychique du théâtre. Le Directeur n'a pas à avoir de complexe vis-à-vis les autres théâtres de la ville. On prend très au sérieux le TFE et ce, chez les gens haut-placés, et aussi chez le public en général.

Pierre Bokor n'est pas sans reconnaître l'immense appui qu'il reçoit de son Bureau de Direction: "ce sont des gens qui sont aussi passionnés du théâtre que je le suis" nous fait remarquer l'enthousiaste directeur. Ce sont des gens qui s'impliquent vraiment et au besoin, ils sont là pour aider.

En souhaitant plein succès au directeur artistique et à son équipe pour cette nouvelle saison qui s'annonce fantastique, laissons Pierre Bokor le dernier mot: "On ne fait rien sans le public, et en retour, c'est ce même public qui en bénéficie"

L'invitation est donc lancée à tous pour la nouvelle saison.

Poulet grillé "à la diable"

4 c. à table de beurre
2 c. à table d'huile
¼ de c. à thé de piment rouge séché (chili powder)
4 c. à table d'oignon émincé
2 c. à table de persil haché
2 gousses d'ail écrasées
1 poulet de 3 livres, coupé en deux
1 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
Quartiers de citron

Chauffer le gril du four. Mélanger le beurre, l'huile et le piment rouge. Dans un autre bol, mêler le persil, l'oignon émincé et l'ail. A ce dernier mélange, ajouter 4 c. à thé de mélange beurre-huile.

Enduire les moitiés de poulet, de chaque côté avec la moitié du mélange beurre-huile qui reste, saler et poivrer.

Poser les moitiés de poulet à 5 pouces du gril en plaçant la peau vers le bas et faire griller pendant 5 minutes. Arroser le poulet avec le reste du mélange beurre-huile et faire griller encore pendant 5 minutes. Arroser à nouveau et retourner les morceaux de poulet. Continuer la cuisson pendant 10 à 15 minutes, en arrosant toutes les 5 minutes avec le jus de la cuisson.

Lorsque le poulet est cuit, enduire chaque morceau avec le mélange oignon-persil et laisser griller encore pendant 3 à 4 minutes pour en dorer la surface.

Servir en arrosant de jus de la cuisson et garnir de quartiers de citron.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux des départements en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.0

6524939-DR-008 Calmar, Alberta
Nettoyage à contrat du bureau de poste

652134-DR-005 Fox Creek, Alberta
Nettoyage à contrat du bureau de poste

652592-DR-007 Wabamun, Alberta
Nettoyage à contrat du bureau de poste.

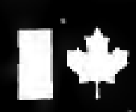
Date limite: 11 h 30 (HAR) 28 septembre 1982

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et au bureaux de poste à Calmar, Fox Creek et Wabamun, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Public du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 098200

West Cove, Alberta
quai
"Un projet du Ministère des pêcheries et des océans succursale des ports pour petites embarcations"

Date limite: 11 h 30 (HAR) 6 octobre 1982

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Pour plus d'information communiquez avec:

R.C. Smith
directeur - adjoint
Division de la Marine
420-3225

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 19 octobre 1982, 9 h 30, au Chateau Lacombe, 101ème rue, Angle Bellamy Hill, Edmonton (Alta.), afin d'étudier ce qui suit:

Banff (Alta.): Demande (821023900) présentée par Banff Community Antenne Ltd., no. 213 2003 Boul. McKnight N.-E., Calgary (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Banff, qui expire le 30 sept. 1983. Le Conseil convoque aussi par la présente Banff Community Antenne Ltd. à se présenter à l'audience publique afin de répondre à un certain nombre de questions dont l'une est la mesure où la titulaire se conforme à l'exigence de mettre fin à la distribution de tous les services non autorisés et respecte pleinement les conditions de sa licence et afin de démontrer pourquoi la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion détenue par la titulaire pour Banff devrait être renouvelée présentement. La demande peut être examinée à 215 av. Banff, Banff et au 902 - 8ème rue, Canmore (Alta.).

Barrhead (821944600), Bowden (821945300), Cardston (821950300), Claresholm (821949500), Didsbury (8219438::), Drayton Valley (821951100), Drumheller (821956000), secteur d'Edmonton (822110300), Edson (822111100), Fort McLeod (821960200), Granum (821962800), High River (821959400), Innisfail (821963600), Jasper (821961000), Lacombe (821954500), Lloydminster (821955200), Okotoks (821953700), Olds (821946100), Ponoka (821947900), Raymond (821942000), Stettler (821957800), Vegreville (821958600), Vermillion (822112900), Viking (821952900), Westlock (821948700) (Alta.): Demandes présentées par QCTV LTD. en vue de renouveler les licences des entreprises de réception de radiodiffusion desservant les endroits ci-haut mentionnés, qui expirent le 30 sept. 1983. Les demandes peuvent être examinées à QCTV Ltd., 10525 - 116ème rue, Edmonton et dans chacune des localités concernées aux adresses suivantes: Ken Sterling, Centre commercial Macleods, 5139 - 50ème rue, Barrhead; Phillips Central Hardwares Ltd., 2011 - 20ème av. Bowden; Cardston Radio & TV, 30 - 3ème av. ouest, Cardston; Ted's TV Service, 119 - 49ème av., Claresholm; Didsbury Electronics Sales & Service, 2015 - 19ème av. Didsbury; Rex's TV & Radio, 5106 - 51ème av. Drayton Valley; Morse's TV Sales & Service, 316, rue Centre, Drumheller; Radio Shack Dealers, 253 - 24ème rue, Fort Macleod; Bureau de la municipalité de Granum, 304, av. Railway, Granum; Radio Shack Dealers, 117 - 4ème av ouest, High River; Innisfail TV & Stereo, 114, carré Henday, Innisfail; Mountain Esso Service, Promenade Connaught, Jasper; Tall Pine TV Ltd., 5018 - 50ème av., Lacombe; QCTV Ltd., 5729 - 44ème rue, Lloydminster; Radio Shack Dealers, 12a Okotoks Town Square, Okotoks; Bird Electronics Ltd., 5001 - 49ème av. Olds; Ponoka Radio & Electric, 5018 - 50ème rue, Ponoka; Wayne Greep Electric, 58, Broadway nord, Raymond; Luke's TV & Radio Sales, 4705 - 50ème rue, Stettler; Pleasant Electric, 4946 - 52ème av., Vegreville; Kelly's Hardware, 5036 - 5 ème av. Viking; Radio Shack, 9916 - 106ème rue, Westlock; Station radiophonique CKST, 8610, av. McKenney, St-Albert; Harvey's Devon Hardware, 24, av Athabasca, Devon; Crescent Stereo & TV Ltd., 10107 - 100ème av., Morinville; Radio Shack Dealers, Centre commercial Grand Trunk, Edson; Karwandy Radio Shack, 4930 - 50ème av, Vermillion (Alta.).

Bow Island (Alta.): Demande (821940400) présentée par Taber Cable Television Ltd., C.P. 1448, Taber (Alta.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Bow Island, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée au Bureau municipal, Bow Island.

Brooks (Alta.): Demande (821926900) présentée par 1828, Brooks, Alta. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Brooks, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée chez Brooks Community Television Ltd. 333, 4ème rue est, Brooks.

Secteur de Calgary, Airdrie, Cochrane (Alta): Demande (820955300) présentée par Cablecasting Ltd., C.P., 90, Station "J", Calgary (Alta) en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés en changeant la réception en direct de CKRD-TV Red Deer (Alta) à partir d'une tête de ligne située à Cochrane, à la réception par micro-ondes à partir d'une tête de ligne éloignée située à Crossfield. La demande peut être examinée à 2001, 27ème av. NE, Calgary.

Camrose, Wetaskiwin (Alta): Demande (821824000) présentée par Cable TV Camrose Wetaskiwin Ltd. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Camrose et Wetaskiwin, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à Cable TV Camrose Wetaskiwin Ltd., 4910 - 46ème rue, Camrose et au 5401 - 52ème rue, Wetaskiwin.

Fox Creek (Alta): Demande (822040300) présentée par Northern Cablevision Ltd., 5358 - 99ème rue, Edmonton (Alta) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Fox Creek, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée au Bureau minicipal, Fox Creek.

Lethbridge, Coaldale et les régions (Alta.): demande (821102100) présentée par Cable Net Ltd. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Lethbridge, Coaldale et les régions, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée chez Cable Net Ltd., 728 - 13ème rue nord, Lethbridge.

Milk River (Alta.) Demande (821093500) présentée par Milk River Cable Club en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Milk River, qui expire le 30 sept. 1983. Le Conseil convoque aussi par la présente Milk River Cable Club à se présenter à l'audience publique afin de répondre à un certain nombre de questions dont l'une est la mesure où la titulaire se conforme à l'exigence de mettre fin à la distribution de tous les services non autorisés et respecte pleinement les conditions de sa licence et afin de démontrer pourquoi la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion détenue par la titulaire pour Milk River devrait être renouvelée présentement. La demande peut être examinée au 125, rue Main NO, Milk River.

Taber, Vauxhall (Alta.): Demande (821941200) présentée par Taber Cable Television Ltd. C.P. 1448, Taber (Alta.) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Taber et Vauxhall, qui expire le 30 sept. 1983. La demande peut être examinée à Taber Cable Television Ltd., 5309 - 48ème av. Taber et au Bureau municipal, Vauxhall.

Comment intervenir: quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande doit présenter une intervention écrite comportant un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier; a doit aussi indiquer si l'on désire ou non comparaître à l'audience. **Date d'échéance pour la réception des interventions au Conseil et chez le requérant: le 29 septembre 1982** les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avec preuve de signification. A remarquer qu'elles doivent être reçues à la date susmentionnée et non simplement postées à cette date.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, les Terrases de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué), et au bureau régional de C.R.T.C. au bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.).

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des "Règles de procédure" du C.R.T.C. disponible au coût de $1.50 au : Centre d'édition, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa (Ont) K1A 0S9. Renseignements: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 819-997-1027 ou 997-1328. (NPH-82-44)

Canadä

LA SEMAINE EN BREF...

NATIONAL

La présidente de la Fédération des Francophones Hors Québec, Mme Jeannine Séguin aura participé, les 10 et 11 septembre, au colloque sur les langues officielles tenu à l'Université Trent de Peterborough. Ce colloque, qui regroupe une soixantaine de participants des milieux politiques, de la fonction publique, de l'enseignement, de l'entreprise privée et des média, a pour thème "le dossier du bilinguisme: les années 80 en perspective"... M. Alain Desrochers aura été le consultant du S.A.T.P.G. pour l'Ontario. M. Desrochers est entré officiellement en fonction le 30 août.

ALBERTA

L'Association Canadienne-française de l'Alberta aura un nouvel adjoint au directeur général à partir du 1er octobre 1982 en la personne de M. Guy Lacombe qui assumera la responsabilité de la recherche, de l'information et de l'action politique. Le conseiller juridique de l'A.C.F.A. est entré en communication avec les défenseurs de la cause Mercure en Saskatchewan pour évaluer les différences entre le cas Mercure et le cas Lefebvre, en Alberta. M. Lefebvre revendique ses droits sous l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest... Le 27 août dernier, le comité exécutif de l'A.C.F.A. acceptait d'ouvrir un dossier économique pour favoriser les intérêts économiques des Franco-Albertains... A la suite d'une entente avec le poste de radio CHFA, Pierre Potvin, coordonnateur de la régionale d'Edmonton, animera une émission d'information culturelle. Cette émission sera diffusée le jeudi à 16 h 30 dès le 9 septembre 1982.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jean-Pierre Leblanc, agent en éducation de la Fédération des Franco-Colombiens, a été réélu au bureau de direction de l'Association Canadienne d'éducation de langue française pour un mandat de deux ans... A Kelowna, le comité économique et le comité politique ont tenu une réunion pour établir leur politique d'action respective... Le service "Intervention" prépare deux sessions de formation pour l'automne. La première traitera de la planification au niveau des organismes et la seconde abordera l'attitude et le comportement chez les membres d'un conseil d'administration. Il prépare en outre trois trousses sur le recrutement, sur la gestion des bénévoles et sur le rôle d'un conseil d'administration...

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Les employés de la Société Saint-Thomas d'Aquin se réuniront les 9 et 19 septembre prochains pour développer un plan d'action. Ils seront aidés dans leur démarche par M. Denis Poirier, consultant régional du service d'aide technique et professionnel en gestion (S.A.T.P.G.) de la F.F.H.Q. M. Poirier participera également à une session d'information et d'orientation prévue pour le 18 septembre avec le Conseil d'administration de la S.S.T.A. ...La S.S.T.A. organise une rencontre pour les artistes de la région Evangéline en vue de compléter l'étude sur la possibilité de former une association d'artistes.

MANITOBA

Depuis quelques mois, des représentants de la Société Franco Manitobaine, de la ville de Winnipeg et de la province sont en pourparlers sur la question de la qualité des services offerts aux Franco-Manitobains par les bibliothèques publiques. La bibliothèque de St-Boniface devrait, par exemple, doubler en espace et en ressources pour desservir adéquatement la clientèle franco-manitobaine. Une présentation conjointe sera d'ailleurs déposée en septembre auprès du conseil d'administration du programme d'amélioration du centre-ville pour la construction d'un nouvel édifice à St-Boniface.

NOUVEAU-BRUNSWICK

La délégation acadienne devait présenter quatre résolutions à la VIIe conférence des communautés ethniques de langue française qui se déroulait à Brive-la-Gaillarde, en France. L'appui recherché portait sur la fête nationale du 15 août, sur la mise en vigueur du rapport du comité d'étude sur l'égalité des deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick, sur la situation linguistique à la compagnie N.B. Tel. et sur la question des soins de santé à la population francophone du Nouveau-Brunswick. Selon M. Denis Losier, président de la Société Acadienne du Nouveau Brunswick, il s'agissait d'internationaliser les problèmes des Acadiens... M. Denis Losier a fait savoir que la S.A.N.B. recevra 500,000$ du gouvernement fédéral pour l'année financière 1982-83. Rappelons que la S.A.N.B. avait présenté une demande totalisant 800,000$

ONTARIO

Les délégués à la XXXIIIe assemblée annuelle de l'Association Canadienne-française de l'Ontario ont choisi M. André Cloutier, un enseignant de Thunder Bay, pour succéder à M. Yves Saint-Denis à la présidence de l'Association. M. Mathieu Brennan et Mme Jeanne Renault assumeront les postes de vice-président. Les délégués ont adopté plus d'une cinquantaine de résolutions dont une des plus importantes consiste à la mise sur pied d'une commission d'enquête qui devra consulter les différentes associations franco-ontariennes, les associations régionales, les affiliés et la communauté sur leurs attentes face à l'A.C.F.O. Cette commission d'enquête proposera, au terme de sa consultation, une refonte des structures de l'Association.

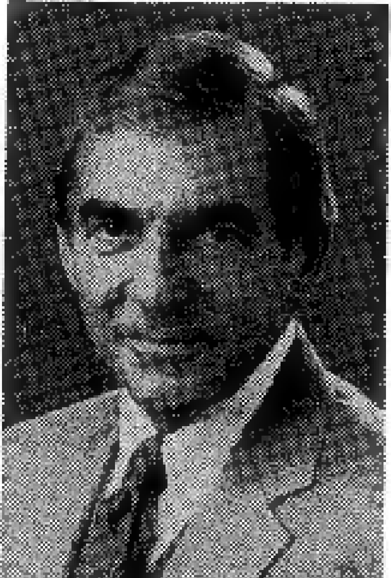
SASKATCHEWAN

A compter du 15 septembre 1982, M. Albert Dubé occupera le poste de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne. Originaire de Duck Lake, M. Dubé a oeuvré comme bénévole au sein de l'A.C.F.C. Il en a été le président de 1973 à 1975. M. Dubé a obtenu un congé sans rémunération de deux ans du ministère du Tourisme de la Saskatchewan où il était directeur de la formation du personnel et du standard. M. Dubé entend travailler à développer un sentiment d'unité chez les Fransaskois.

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

Les 30 et 31 août, le comité de planification de la F.J.C.F. se réunissait à Ottawa afin d'avancer la réflexion sur une planification quinquennale pour la jeunesse. Ce comité est composé de Marina Sowka de Terre-Neuve, Rachel April de la Colombie-Britannique - toutes deux membres du Conseil d'administration national, de Gilles Beaulieu et Robert Boucher, respectivement directeurs généraux d'Activités Jeunesse du Nouveau-Brunswick et du Conseil Jeunesse Provincial du Manitoba. Le 1er septembre, ils - elles rencontraient Madame Huguette Labelle, Sous-secrétaire d'Etat, dans le but d'échanger sur les préoccupations des jeunes au niveau de trois dossiers soit: le droit des jeunes, l'économie et les communications. Monsieur Ronald Bisson, directeur général de la F.J.C.F., faisait également partie de cette délégation... La rencontre du Comité de stratégie de la Fédération, des 2 et 3 septembre, avait pour objet de traiter de la participation des jeunes dans le programme d'évaluation de la D.G.M.L.O. Sont membres de ce comité: Mireille Grenier, membre du C.A. de la F.J.C.F., et Roxanne Demers, bénévoles représentant l'Alberta, Jean Malette, directeur général de l'Association Jeunesse Fransaskoise et Guy Morin, coordonnateur provincial par intérim de Direction jeunesse pour l'Ontario.

VIA Rail Canada, Inc. Nomination



HOWARD E. WHITING

M. B. Eldon Horsman, vice-président exécutif de VIA Rail Canada, Inc., annonce la nomination de M. Howard E. Whiting au poste de vice-président du Marketing. Montréalais d'origine, M. Whiting est diplômé des universités McGill et Harvard. Avant de se joindre à VIA, M. Whiting a occupé des postes-cadres en marketing et communications au sein d'importantes sociétés canadiennes et internationales dans le secteur privé. M. Whiting travaillera à Montréal au siège social.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Personne n'a le droit de gaspiller une seule minute du temps qui lui est accordé. Vous vous tracassez sans raison sérieuse et vous auriez tort de croire à l'infaillibilité de vos pressentiments. Surveillez votre santé.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Remplir certains de vos devoirs peut vous sembler fort pénible aujourd'hui. Et pourtant, vous ne devez pas reculer devant la voie à suivre.

Poisson — *du 20 fév. au 20 mars*

Evitez la fatigue trop grande. Vous auriez tort d'accomplir des tâches qui sont au-dessus de vos forces. Vous manquez facilement de patience aujourd'hui: un rien vous irrite. Les démarches doivent être entreprises avec ordre.

Belier — *du 21 mars au 20 avril*

Tout ira bien pour vous durant les prochaines heures, grâce à l'influence et au concours d'une personne de l'autre sexe. Fin de journée particulièrement agréable.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

Vous recevrez facilement de la collaboration aujourd'hui et ne devriez pas craindre l'avenir lointain ou l'avenir immédiat. Des rencontres intéressantes sont possibles. Ne cherchez pas à dépendre d'autrui.

Gemeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Ne comptez d'ailleurs que sur vous: ce sera la meilleure façon de connaître le succès. Rendez-vous utile à votre entourage. N'exigez pas trop d'autrui: ayez de l'indulgence.

Cancer — *du 22 juin au 22 juillet*

Vous faites des rencontres charmantes. Toutefois, évitez d'aller trop loin dans vos confidences car cela peut comporter certains dangers.

Lion — *du 23 juillet au 23 août*

Sachez apprécier les bonnes choses que vous offre la vie. Combattez le pessimisme. Vous avez du mal à vous entendre avec votre entourage. Un peu de solitude ne vous nuirait sûrement pas.

Vierge — *du 24 août au 22 sept.*

Ne craignez pas de faire des concessions. Elles tourneront finalement à votre avantage. La diplomatie, voilà votre arme secrète.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct.*

Les moindres négligences peuvent être lourdes de conséquences. Il y aura cependant des heures très favorables, surtout après-midi.

Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

Vous connaîtrez du bonheur mais il ne peut que vous ayez des concessions à faire. Fiez-vous à votre intuition et à votre jugement.

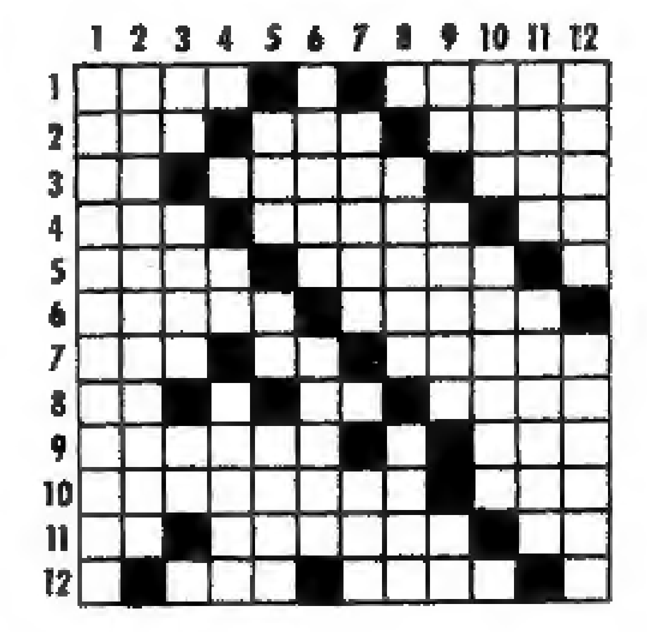
Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

Aujourd'hui, choisissez vos amis avec beaucoup de prudence: ne fréquentez pas n'importe qui. Demain, ne craignez pas d'accepter des responsabilités nouvelles et vous verrez que tout ira bien.

B.O.P.

MOTS CROISES

PROBLEME 3711



HORIZONTALEMENT

1—De ce côté-ci. — Ville d'Asie Mineure.
2—Choisi. — Ecrivain américain. — Qui est contre.
3—Chemin de halage. — Application de l'esprit pour apprendre. — Poss.
4—Germandrée.
5—Selle de bête de somme (pl.). — Vêtement.
6—Ecime. — Publié.
7—Peigne du tisserand. — Inf. — Bureau d'un notaire.
8—Du verbe avoir. — Dialecte. — Ordonnance.
9—Choisissais. — Saison.
10—Fleuve de Sibérie. — Saint, en espagnol.
11—Bon pour les chiens. — Régimes dans le boire et le manger (pl.). — Chiffres romains.
12—Près de. — Inséra sur.

VERTICALEMENT

1—Discussion orale d'une affaire entre plusieurs personnes.
2—Qui servent à élever.
3—Symb. chim. — Du verbe être. — Préfixe.
4—Saint. — Tendu.
5—Pointe. — Jumelles. — Déesse égyptienne.
6—Voie de terre pratiquée. — Battu à grands coups.
7—Qui a été publié. — La belle saison.
8—Rongé. — Peintre français (1716-1809).
9—Coups de baguette. — La meilleure partie. — Abrév. de saint.
10—Possèdent. — Connaissances acquises en étudiant.
11—En outre, de plus. — Du verbe éditer.
12—Dessinateur français. — Vaste.

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 89A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

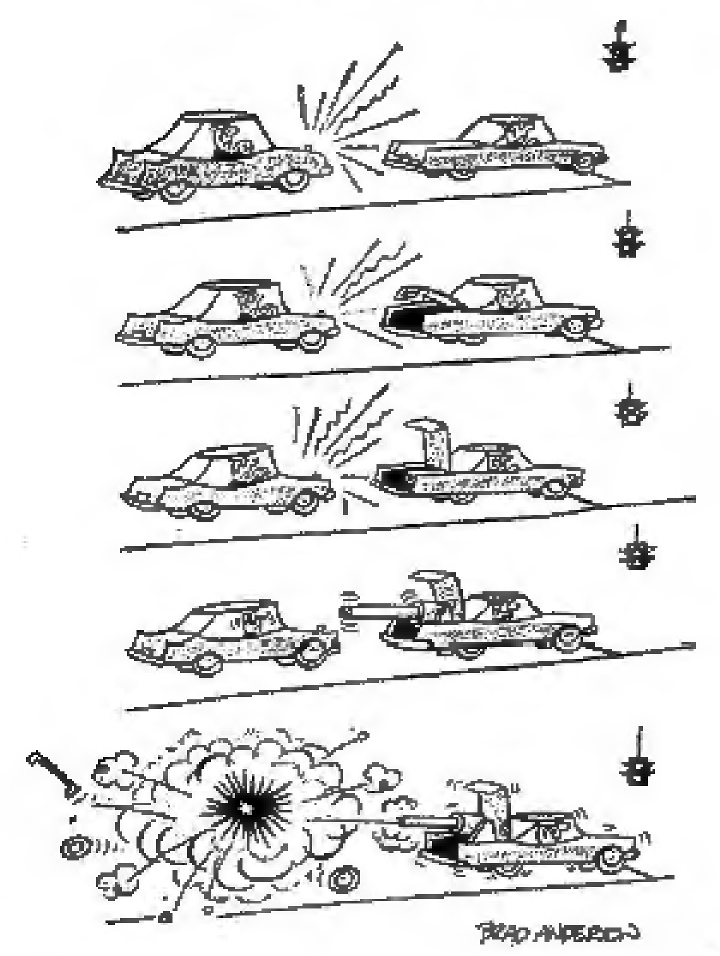
SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30



ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A vendre: sécheuse et frigidaire, Bonnes conditions. Prix à discuter. 468-1442.

SERVICES DOMESTIQUES

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans $10. par jours. Cayla 463.2796

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus(chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Prendrait pensionnaire ou voudrait partager loyer 9725 - 119e avenue. Appeler Gérard au numéro 479-8941

DIVERS

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-0206.

Economie: Procurez-vous votre épicerie au prix du gros. Gagnez: Passez le mot et faites de l'argent info et entrevue. Jean (John) 465-2274.

Pour tout genre de rénovations, peut importe l'importance: de la finition de sous-sol aux travaux de béton, appelez Steven 436-7340 après 6 heures.

Personne hébergerait nouveaux arrivants pour quelques jours. Brigitte 452-1885.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Recherche personne qui désirait aller au Québec en auto. Téléphonez au numéro 470-3794.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à 484-6025 ou 421-8232. Demandez pour Brigitte

A vendre tricycle grosseur moyenne, presque neuf, on demande $30. Bicyclette 16" $30., lit simple avec matelas. $50., botte de cuir pour enfant pointure 11, $20. A la recherche d'une bicycle de 20 à 24" pour fille, téléphonez après 6 heures à Ginette 435-3010.

Garderait enfants à la maison, demeurant à St-Albert. Vendrait set de salon, "love seat"; sofa, chaise, 3 tables, 2 lampes. Communiquez avec Brigitte, 459-2097.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Droit posséder propre voiture, 8 milles du centre-ville. Information jour: 465-0976, soir: 459-0031.

Joueur de Ballon Balai demandé pour la ligue d'Edmonton. Contactez 929-2365

GOLF suite
de la page 1

Chez les dames, c'est Clémence Lemire de Bonnyville qui fut la gagnante avec 120 coups. Comparé à bien d'autres, ce nombre de coups est peu élevé. Angèle Labbé dont le score fut le plus élevé chez les dames 162 coups, s'est méritée un prix très utile: un livre sur le golf. Chez le hommes c'est Raymond Deslauriers qui fut le golfeur sans doute le plus honnête puisqu'il a bien compté 164 coups pour faire le tour des 18 trous.

Les golfeurs et golfeuses sont venus d'aussi loin que St-Isidore dans la région de Rivière-la-Paix, de St-Paul et de Bonnyville et d'aussi près qu'Edmonton et St-Albert (le terrain de golf étant dans la cour en arrière de la ville de St-Albert).

C'est lors du banquet tenu au Sandman Inn à Edmonton que s'est déroulée la remise des prix et des trophées. Ron Poirier, Directeur et Ginette Guévremont, secrétaire du Conseil Albertain de la Coopération ont effectué avec humour et délicatesse la remise des prix. Les prix d'entrée ont fait éclater de rire plusieurs participants et pour cause, de recevoir comme prix un lacet c'est presque se faire dire d'apprendre à attacher ses souliers avant d'entreprendre une partie de golf.

Les organisateurs méritent les félicitations de tout le monde pour cette journée bien organisée. Le troisième tournoi de golf du C.A.C. aura été un succès tout aussi grand que les deux premiers.